

Abonnements par la poste:

Table with 2 columns: Location (CANADA, E-UNIS et Empire Britannique, UNION POSTALE) and Price (\$ 6.00, 8.00, 10.00). Includes a section for 'Edition hebdomadaire' with prices 2.00 and 3.00.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Montréal, mardi 7 juillet 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : . . . Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT :

Administration : . . . Harbour 1243

Rédaction : . . . Harbour 3679

Gérant : . . . Harbour 4897

FAIS CE QUE DOIS!

Le congrès de Calgary

Le congrès de Calgary! Les journaux, sauf ceux de la minorité française de l'Ouest, n'en ont guère parlé. Les dépêches n'en ont rien dit du tout, et cela se comprend; car ce congrès n'a réuni qu'un assez petit nombre de personnes et n'a pas fait grand tapage.

Il faut cependant s'y arrêter, et même un peu longuement; car il y a là un magnifique exemple et le thème de fructueuses réflexions.

Calgary ne contient pas beaucoup de Canadiens français. Il y a quelques années, un voyageur qui passait par là déclarait même n'en avoir rencontré qu'un et croyait presque avoir ainsi connu tout l'élément canadien-français de Calgary.

En fait, nos gens étaient plus nombreux et on le vit bien lorsqu'ils entreprirent de fonder une paroisse française. Ils se cherchèrent à travers la ville et finirent par grouper les éléments qui constituent aujourd'hui la paroisse dont M. l'abbé Beaugrand est le curé.

Ces Canadiens français, on l'a pu voir l'an passé, se sont ensuite efforcés de développer leurs oeuvres. Avec des amis du dehors, ils ont après cela décidé de rechercher et de grouper leurs compatriotes du sud de la province.

C'était l'objet du congrès de Calgary.

On est trop porté chez nous à ne voir les luttes des minorités que sous forme de conflits parlementaires, d'adoption ou de rejet de textes de loi.

Ce n'est là qu'un aspect transitoire d'un problème constant et beaucoup plus général.

Les textes de loi, les règlements administratifs ont sûrement leur importance, mais, quels qu'ils soient, il faut compter avec autre chose, — avec l'ambiance, avec le milieu où les gens respirent quotidiennement.

Une minorité franco-catholique qui vit dans un milieu anglo-protestant a constamment à se défendre contre l'infiltration des idées, des moeurs, de la langue de la majorité. La lutte est d'autant plus difficile que la minorité est proportionnellement plus faible, plus dispersée. Il saute aux yeux, par exemple, que huit cents catholiques de langue française habitant ensemble, coude à coude, une paroisse rurale sont en bien meilleure condition pour se défendre contre l'influence étrangère que huit cents autres dispersés à travers des groupes anglo-protestants. Ils se fréquentent continuellement, parlent naturellement leur langue et, la plupart du temps, se marient entre eux, assurant ainsi l'existence de nouvelles familles catholiques et françaises.

Les isolés entendent de l'anglais tout le temps, font des connaissances anglo-protestantes, sont infiniment plus exposés à contracter des mariages mixtes. Ils ignorent très souvent aussi l'existence dans leur voisinage d'autres Canadiens français catholiques, ne peuvent se mettre en relations avec eux et se croient encore plus faibles, plus isolés qu'ils ne le sont réellement.

Nous ne prétendons pas que tel soit l'état exact des Canadiens français du sud de l'Alberta, mais ce qui paraît clair, c'est qu'ils sont moins nombreux, moins fortement groupés que dans le nord; et c'est pour parer aux dangers particuliers qui peuvent résulter de cet état de choses qu'on s'est réuni, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, à Calgary.

On a donc proposé d'aller à la recherche des Canadiens français du sud, de les grouper dans toute la mesure du possible, de faciliter aux jeunes gens et aux jeunes filles de la race le moyen de se rencontrer dans des réunions de famille.

Nous avons lu beaucoup de discours de Saint-Jean-Baptiste. Nous en avons rarement trouvé d'aussi pratiques que celui où M. P. Laurendeau, de Calgary, disait:

Il est oiseux de répéter que l'esprit et la tournure d'esprit d'une race se transmettent par le père et la mère. Dans un entourage comme le nôtre, englué dans un milieu anglais, il est impossible de croire que l'enfant d'un père canadien-français et d'une mère de langue anglaise gardera la langue du père. Nous savons que si la mère est de langue française et le père de langue anglaise, l'enfant issu de ce mariage sera également perdu pour notre nationalité.

Ne pourrait-on pas se résoudre sérieusement à prendre des moyens pour rapprocher nos jeunes garçons de nos jeunes filles pour qu'il en résulte des mariages canadiens-français? Si serait presque futile de posséder des paroisses et des écoles françaises si nous n'avons pas aussi des mariages français, parce que plus tard nous n'aurons personne pour en bénéficier.

Pour aider nos jeunes à se connaître, à s'estimer, à s'aimer et plus tard à fonder un foyer, ne pourrait-on pas former au sein de chaque groupe français du sud de la province un comité dont le but serait d'organiser dans sa localité, une, deux ou trois fois par année, des réunions quelconques où chaque père et chaque mère aidés de leurs amis se feraient un devoir de conduire leurs fils et leurs filles? Ces comités pourraient en plus se charger d'inviter les jeunes Canadiens français et les jeunes Canadiennes françaises de tous les groupes du sud de la province. Ne pourrait-on pas trouver, à Cluny par exemple, des parents assez dévoués pour nous amener leurs jeunes gens pour un jour de fête? De même nos Canadiens de Calgary refuseraient-ils de consacrer un jour pour conduire à Cluny les jeunes de notre ville?

Mme H. Boisselle, au nom des Canadiennes françaises de Calgary, lançait aussitôt un projet qui s'accordait absolument avec la pensée de M. Laurendeau.

Projet, disait-elle, que nous nous engageons à mettre à exécution de grand coeur si vous y adhérez en nous confiant vos jeunes gens. Ce sont eux que nous visons pour le moment. Et voici quel est ce projet: nous serions prêts à réunir à Calgary, une fois, disons, tous les deux mois pour commencer, à tour de rôle dans nos familles françaises (peut-être aussi de temps en temps à la campagne chez vous mêmes), nous serions prêts, disions-nous, à réunir nos jeunes filles et nos jeunes garçons du dehors et de la ville dans des veillées honnêtes et bien ordonnées. A l'occasion de ces veillées toutes canadiennes-françaises, notre jeunesse ferait connaissance entre elle; elle se familiariserait avec le parler français qui la gêne souvent faute de pratique; elle s'intéresserait aux chansons et aux histoires françaises; puis vos jeunes gens connaîtraient nos foyers français et catholiques dans lesquels ils pourraient puiser le courage et les bons conseils, si jamais, un jour ou l'autre, ils se trouvaient à travailler en ville.

Par ces veillées encore, où se rencontreraient ceux venus des différentes campagnes et ceux de la ville, la Providence, espérons-le, permettrait que les noces purement françaises et catholiques se multiplient et qu'ainsi s'affirme de plus en plus notre survivance par le nombre grandissant des foyers canadiens-français fidèles à leur langue et à leur foi jusque dans les générations des enfants de leurs enfants.

N'est-ce point magnifique? Magnifique de pensée, magnifique de réalisme, de sens pratique.

A ce congrès de Calgary, dont nous regrettons de ne pouvoir plus longuement parler, il y avait non seulement les chefs locaux des Canadiens français, tels l'abbé Beaugrand, le docteur Beauchemin, qui est en même temps premier vice-président général de l'Association canadienne-française de la Sas-

L'actualité

Récréations

La ville de New-York a dépensé, l'an dernier, 83,290,000 pour amusements en plein air (recreation activities), soit la somme la plus importante des dix-huit villes principales des Etats-Unis, mais la dépense par capita n'a été que de 47 cents. Chicago arrive en deuxième place avec une dépense totale de \$2,517,810.13, soit une dépense par capita de 74 cents.

Boston peut se glorifier de la plus importante dépense par tête de population, \$2.02 ou un total de \$1,580,465.48. Cleveland arrive deuxième pour la dépense par tête de population avec \$1.90.

Le Board of Education de New-York, ce qui correspond à notre commission scolaire, ou plutôt à nos deux commissions scolaires, a dépensé la somme de \$991,440.32 pour les cours de récréation.

Voici un tableau intéressant, que nous empruntons au New-York Times qui a lui-même emprunté à la revue de la National Recreation Association, qui indique la somme globale dépensée par chacune des dix-huit villes principales des Etats-Unis:

Table with 2 columns: Ville and Dépense totale. Lists cities like New-York, Chicago, Cleveland, Detroit, Boston, Los Angeles, Milwaukee, San-Francisco, Philadelphia, Newark, Cincinnati, Baltimore, Pittsburgh, Minneapolis, Buffalo, Washington, D.C., St. Louis, and Nouv. Orléans with their respective spending amounts.

A Montréal, nous dépenserons, cette année, pour l'entretien des parcs et des terrains de jeux une somme globale de \$324,000, soit environ 40c. par tête.

Si nous avions sous la main les statistiques voulues, il serait intéressant d'établir la relation, toutes choses égales d'ailleurs, entre la mortalité, particulièrement la mortalité infantile, et les dépenses faites par ces diverses villes pour les fins de récréation.

On sait que les chiffres de la ville de New-York, en dépit de son énorme densité de population, sont, pour la mortalité infantile, bien inférieurs aux nôtres. Dans l'intention de vérifier j'ai compulsé le dernier annuaire statistique de la province et le plus récent rapport du service municipal d'hygiène. J'ai constaté, à ma grande surprise, que ni l'une ni l'autre de ces publications ne donne la comparaison de nos statistiques en mortalité infantile avec celle des villes américaines supérieures en importance ou de même importance que la nôtre. J'ai dû, évidemment, feuilleter rapidement, pressé par l'heure de livraison de la copie, mais je ne pense pas m'être trompé. Je crois que l'on devrait reprendre la publication de ces comparaisons qu'on ne craignait pas d'afficher autrefois. Pour se bien laver le visage l'important est de bien se voir et il n'y a pas de miroir qui nous fasse mieux discerner nos bobos que ces comparaisons statistiques.

Quoi qu'il en soit, il est admis que la mortalité infantile dans toutes les grandes villes américaines est inférieure à la nôtre. Il est donc permis en bonne logique, d'établir une relation entre ce fait et les largesses de ces mêmes villes envers les parcs et terrains de jeux, même en tenant compte du fait que l'on vit davantage à l'extérieur dans ces villes de climat plus doux et que, conséquemment, les conditions de salubrité sont meilleures, d'une part, et que, d'autre part, on tire plus de profit des sommes affectées à l'entretien des endroits de récréation.

Cependant, nous devons user à doses massives du remède qui est allégué et ne jamais perdre de vue que de toutes les dépenses éditiorales celles qui sont faites pour l'hygiène sont les plus productives.

Nous sommes donc heureux de savoir que l'on songe, après l'apaisement rendu accessible en dépit de la construction du nouveau pont, à orner et à agrandir l'île Ste-Hélène, sur le plan du parc de Belle-Isle dont tous ceux qui sont allés à Detroit ont admiré la belle et sobre ordonnance. Mais il ne faut pas perdre de vue la nécessité de décentralisation. Il est excellent d'avoir des parcs plus vastes où, à certains jours, ou à certaines heures, puisse se rendre une bonne partie de la population de la ville, mais il est plus nécessaire encore de développer les parcs de quartier d'un rendement bien supérieur aux premiers. Il faut autant que possible, que le parc public ou le terrain de

jeu, destiné à suppléer à la carence de jardins et de cours autour des maisons d'habitation, soient à quelques minutes de marche des usagers.

De plus, il est bon de considérer la valeur morale et intellectuelle de certains aménagements. D'où la nécessité de presser l'aménagement du jardin botanique d'une si haute valeur éducative, d'un si haut intérêt du point de vue touristique et destiné, à raison de sa location, à fournir aux populations du nord-est, de l'est et du sud-est les facilités de récréation dont elles sont actuellement dépourvues.

Paul ANGER

Cent douze

C'est le total des pertes de vies survenues dans la province d'Ontario, la semaine dernière, par suite de la chaleur extrême, d'accidents d'automobiles ou de canotage. Soixante-deux personnes se sont noyées en se baignant ou en faisant du canot, l'automobile a tué dix personnes, six sont mortes dans des accidents d'aviation et la chaleur extrême a fait mourir vingt-neuf personnes à elle seule, etc. Bilan chargé, pour une seule semaine. Chez nous même, les accidents de tout genre ont été fort nombreux pendant le même temps; et ce n'est jamais sans un serrement de coeur qu'on ouvre les journaux du lundi à la colonne des faits divers où sont notées les morts violentes de fin de semaine, l'été. Toutes les ligues pour la sécurité publique ne peuvent rien contre l'imprudence des gens: des hommes qui viennent de prendre un copieux repas se lancent à l'eau un quart d'heure plus tard, des personnes qui ne savent pas nager se risquent dans des embarcations périlleuses, des camions remplis outre mesure de gens en pique-nique culbutent le long de la route, etc. Il semble que pour s'amuser et se distraire, maintenant, l'on doive avoir le plus profond dédain de sa vie et de celle des autres.

Rome et le Vatican

D'un journal anglo-protestant du Canada, cette réflexion au point sur les incidents entre Rome et le Vatican, ces semaines-ci: "Mussolini peut paraître gagner pour l'heure contre le Vatican; mais l'Eglise a survécu à d'innombrables échecs temporaires d'un caractère sérieux pour continuer de se développer avec une force encore plus grande". Le dictateur fasciste n'aura été ni le premier ni le dernier à se heurter vainement contre la Papauté. Il y eut Napoléon Bonaparte, qui emprisonna le pape et mourut lui-même à Sainte-Hélène...

Ils en ont assez

Le Devoir notait l'autre jour l'attitude prise par MM. Lapointe et Bourassa, aux Communes, contre les appels au Conseil privé. L'action catholique est de leur avis et pense que bientôt ces appels disparaîtront. "N'est-il pas justifiable de croire que le recours au Conseil privé, s'il est accessible aux riches, aux grandes organisations, ne peut guère servir les pauvres, qui ont le même droit que les riches à la plus grande mesure de justice? Il est arrivé souvent que des pauvres ont capitulé, même avec la ferme conviction d'une cause juste, devant les dépenses à faire pour déloger leurs avocats devant un tribunal coûteux que l'on n'atteint qu'après un long et coûteux voyage. Il y a même des plaideurs qui tombent sur des adversaires pour gagner leur cause par défaut ou ex-parte devant le dernier d'une série trop longue de tribunaux", écrit ce quotidien. Au vrai, tous les plaideurs n'ont ni les moyens ni l'argent nécessaires pour envoyer outre-mer des avocats qui, forcés de quitter leur cabinet de travail pendant plusieurs semaines pour aller à Londres, doivent en conséquence exiger une rémunération élevée, rien que leurs frais de voyage représentant par ailleurs une forte somme. Il y a plus; et MM. Lapointe et Bourassa ont insisté là-dessus la semaine dernière: "Est-on certain que la justice du Conseil privé de Londres est plus impartiale et plus éclairée que celle de nos tribunaux canadiens de dernière instance?" La vérité, c'est que nos tribunaux sont formés d'hommes aussi compétents à interpréter en dernier ressort nos lois que le sont les membres du Conseil privé, — même si M. Ferguson n'est pas de cet avis. Serait-ce qu'il ne se trouve pas lui-même aussi intelligent et cultivé que les hommes politiques du Royaume-Uni? On ne lui connais-

Quelles mesures?

Quelles mesures, demande la Free Press de Winnipeg, en marge de l'échec retentissant de la Canada Power & Paper Corporation, compte-t-on prendre à l'avenir pour protéger les épargnes du public contre des surcapitalisations qui aboutissent à la ruine de maints petits capitalistes? Quelles mesures? Il y a bien des lois contre les mergers dangereux; d'autres lois contre le commerce et la vente de valeurs sans caractère sérieux, — ce qu'on appelle des blue-sky laws, puisqu'elles sont calquées sur une législation américaine connue sous ce nom; — des lois contre l'escroquerie, etc. Mais, plus nous avons de lois et plus semble rare l'honnêteté, au sens véritable du mot. Lorsque l'affaire de la Canada Power & Paper Corporation s'est montée, dit encore la Free Press, ceux qui ont voulu signaler, — ils ont été très rares, — les périls de pareille surcapitalisation se sont fait dire qu'ils travaillaient à "ruiner la confiance du public dans les grandes entreprises nationales". Maintenant que l'affaire en est à l'épilogue, le silence persiste, presque général, sur les causes qui ont amené l'effondrement de la combinaison, il n'est question d'aucune intervention contre les gens responsables de la dégringolade de l'entreprise; et c'est tout juste si le public vient de savoir que la compagnie nouvelle formée pour tâcher de sauver les débris du naufrage ne sera pas confiée au même groupe de gens qui ont mis à l'eau le navire orgueilleux, si vite perdu sur la côte. Il a fallu, pour qu'on l'appriât, la protestation ferme d'un homme parlant au nom d'un petit groupe d'actionnaires et d'obligataires de l'ancienne compagnie Belgo. Pour ce qui est d'établir la responsabilité de la faillite, de désigner les auteurs de la surcapitalisation de ces années-ci, le comité de protection et de réorganisation n'a rien fait et reste coi, se disant sans doute que c'est aux tribunaux d'y voir, si on les y invite. Et il ne paraît pas qu'ils doivent être jamais saisis de l'affaire. Aussi, après-demain, quand la prospérité sera apparemment revenue, d'autres combinaisons de genre, aussi ambitieuses, apparaîtront de nouveau à l'affiche de la "grande finance". Le public a la mémoire si courte...

Le traité avec l'Australie arrive en Amérique

Les députés en parleront mercredi — Un contrôleur du trésor; quelles seront ses fonctions — Les crédits de M. Stevens — La commission du tarif

Les conservateurs ont fait caricaturer M. King aux Etats-Unis — "Est-ce du protectionnisme?" demande M. Reid

Ottawa, 6. — Dès après-demain, mercredi, la Chambre prendra connaissance du nouvel accord commercial canado-australien. Le premier ministre en a fait l'annonce, au début de la séance d'aujourd'hui.

L'original de l'accord, tel que signé par le gouvernement australien, a dû arriver à San-Francisco, aujourd'hui même par courrier. Un avion le transportera en vitesse jusqu'à Ottawa.

Le premier ministre pourra vraisemblablement donner lecture de la pièce aux députés mercredi prochain.

Les résolutions tarifaires restent en suspens jusque là car elles devront subir, du fait même de l'accord nouveau, des changements d'importance.

En attendant cela et en attendant aussi la mesure que M. Bennett doit proposer pour venir en aide aux agriculteurs de l'Ouest qui sont dans la détresse ainsi qu'aux chômeurs en général, la Chambre expédie de la besogne et il convient de lui reconnaître ce mérite, bien qu'il ne fasse plus tout à fait aussi chaud que la semaine dernière, d'y aller à bonne allure. Plusieurs bills ont été, aujourd'hui, étudiés en comité et votés en troisième lecture, ce qui dégarrit d'autant le feuillet, un bon nombre de crédits budgétaires ont été autorisés.

Un contrôleur du trésor

La désignation officielle de certains bills — si légale que soit la forme, peut-être même à cause de cela — équivalait à un rebûs parfait. Tel est le cas du bill no 106 qui vient d'être relu pour la troisième fois. Il s'intitule: loi modifiant la loi du revenu consolidé et de la vérification.

Son parrain, M. Bennett, en tant que ministre des Finances, a fourni au comité plénier plus de détails que lors de l'étude de la mesure en deuxième lecture. Ce qu'il s'agit principalement de créer la fonction nouvelle de contrôleur du trésor.

Le contrôleur du trésor sera chargé de la surveillance comptable de toutes les rentrées et de toutes les sorties des fonds publics, dans tous les ministères. Jusqu'à présent, chaque ministère avait son propre service de comptabilité. La nouvelle

loi permettra une surveillance plus étroite des encaissements et des décaissements du fonds consolidé et, en y mettant de l'uniformité, facilitera aussi la vérification générale des comptes.

M. Bennett, répondant à la question d'un opposant, a déclaré que son gouvernement avait en vue l'intention d'uniformiser, dès qu'il sera possible, les services de consultation légale dans les divers ministères.

Le contrôleur du trésor dépendra directement du ministère des Finances. Le traitement de ce haut fonctionnaire sera déterminé par le conseil des ministres, mais un crédit à cette fin devra être voté par le parlement.

Sur une observation de M. Mackenzie King, le premier ministre admet que le contrôleur aura une dure tâche à accomplir à propos des sommes appropriées, mais non dépensées dans l'année. Le cas se présente par exemple à propos des \$20,000,000 du chômage. Des fonds ont été appropriés pour certains travaux, les contrats sont accordés et les travaux sont en cours. Ils ne seront peut-être terminés dans les douze mois, non plus que pour la fin de l'exercice fiscal. Ce sont là des difficultés comptables à surmonter.

Le bill no 102 modifie de plus cette partie de la loi du revenu consolidé et de la vérification qui concerne le vérificateur général des comptes.

Le fonctionnaire (M. Georges Gonthier) touché actuellement \$15,000 par année, mais il n'y a qu'une partie de son traitement, \$5,000 qui soit statutaire. La différence, \$10,000, doit être votée chaque année par le parlement. A l'avenir, le traitement entier du vérificateur, \$15,000, sera statutaire; autrement dit, il sera payé à même le fonds du revenu consolidé, sans que le parlement ait à le voter.

Un autre article stipule que le vérificateur général des comptes cesse d'exercer ses fonctions dès qu'il atteint l'âge de 70 ans.

Les autres modifications à propos du vérificateur général n'ont qu'une importance secondaire. La troisième lecture du bill s'est faite à l'unanimité.

La Commission du tarif

La Chambre a employé près de deux heures, cet après-midi, à étudier de nouveau mais sans aucun résultat pratique le bill créant une nouvelle commission du tarif.

Cette fois l'étude s'est faite en comité plénier. Tous les arguments qui avaient été servis la semaine dernière, tant par la gauche que par la droite, ont été consciencieusement ressassés.

L'amendement Ilsley, s'opposant à la nomination de commissaires du tarif pour une période de dix années, qui avait été rejeté par un vote inscrit de 89 voix contre 47, a été réitéré sous une forme un peu différente mais comportant exactement le même sens. Ce deuxième amendement est l'oeuvre de M. Wilfred Hanbury, député libéral de Vancouver-Sud.

A six heures le débat en comité était encore plein de vie, still growing strong ainsi que disent les anglophones. Il n'a pas été repris dans la soirée.

Comme M. Ilsley la semaine dernière, M. Hanbury s'est vigoureusement opposé à une nomination pour dix ans. M. Ilsley a répété en l'augmentant son même discours.

Le chef de l'opposition, M. Mackenzie King, avec une énergie nouvelle, a répété au premier ministre ce qu'il lui avait déjà dit bien clairement: il ne convient pas de nommer des commissaires pour dix ans; le gouvernement actuel veut établir une commission qui continuera d'appliquer une politique fiscale hautement protectionniste. Cela n'est pas convenable et le parti libéral tient à dire tout de suite qu'il ne s'engage pas, en reprenant le pouvoir, à maintenir dans ses fonctions une commission même si elle a été nommée pour dix ans.

Le premier ministre se répète à son tour: le gouvernement, comme c'est son droit, établira un tribunal d'enquête sur les faits. La commission ne sera pas autre chose qu'un tribunal de cette sorte et le tribunal établi, il s'agira de nommer des juges. Ceux-ci n'auront pour mission que de constater des faits. Est-ce qu'un changement de gouvernement pourra changer quelque chose à des faits?

Ce que M. Bennett n'ajoute pas, c'est qu'il y a bien des façons de constater des faits, surtout bien des façons de les présenter et de les considérer.

Pour l'heure, le bill reste en plan devant le comité plénier.

Les rentes de l'Etat

Un bill dont nous avons déjà parlé et qui réduit de \$5,000 à \$1-

200 le montant total des rentes viagères qu'une même personne peut acheter du gouvernement canadien a été voté en troisième lecture. Cela s'est fait sans aucune espèce d'opposition.

Le comité des subsides

Presque tout au long de la soirée, cette machine à voter des millions qu'est le comité des subsides a fonctionné à plein rendement.

Le ministre du revenu national, M. Ryckman, a obtenu ses derniers crédits, notamment une somme de \$821,310, représentant les salaires des fonctionnaires permanents. Ce chiffre se compare à \$777,480, l'an dernier. M. Ryckman explique que malgré la diminution des revenus, le travail augmenté au revenu national. Si par suite de la nomination d'une nouvelle commission du tarif, le travail se trouvait à diminuer, des retranchements seraient faits. A part cela, M. Ryckman s'est fait voter sans difficulté une somme de près de \$15,000,000.

Les crédits de la justice ont été adoptés comme par enchantement. Il faut dire qu'il s'agit dans ce cas de dépenses qui ne sont guère contentieuses.

Un incident drolatique

M. H.-H. Stevens, ministre du commerce et de l'industrie, a eu plus de peine à se faire voter des crédits. En fait, il n'a pas obtenu grand-chose.

Comme il présentait un crédit de \$250,000 pour couvrir les frais de publicité en faveur des produits canadiens, M. Thomas Reid, député libéral de New-Westminster et champion parlementaire des jours de cornemuse, lui a posé quelques questions assez embarrassantes et qui ont fait bien rire les députés de la droite.

M. Reid, qui ne se distingue pas que par ses réelles aptitudes pour la cornemuse mais encore par son merveilleux brogue écossais, a demandé au ministre, en faisant rrouler tous les jers, si le parti conservateur est bien sincère quand il prêche aux Canadiens d'acheter des produits du Canada.

Au cours de la dernière campagne électorale, les candidats conservateurs de Colombie ont fait circuler deux caricatures de M. Mackenzie King, Or, l'une et l'autre ont été dessinées par un artiste des Etats-Unis, clichés et matrices ont été fabriqués en Allemagne et les copies ont été imprimées aux Etats-Unis: Buy in Canada goods! s'écriait M. Reid. "Nous payons des frais de publicité pour le faire redire partout par des propagandistes ministériels."

"Pendant ce temps-là, les conservateurs retiennent les services d'un artiste étranger, font exécuter leurs travaux de photographie, de clicherie et d'impression en Allemagne ainsi qu'aux Etats-Unis. C'est du beau protectionnisme!"

Le parti de M. Bennett eût évidemment mieux agi en faisant caricaturer M. Mackenzie King au Canada. C'eût d'abord été du protectionnisme tel qu'il le prêche et puis un caricaturiste canadien eût probablement eu la chance de fabriquer un M. King un peu ressemblant. Sur l'une des caricatures de M. Reid, le chef libéral est en train de rouler non pas sur un cinq cents canadien mais sur un authentique nickel aux initiales des U. S. A.

(Suite à la 26me page)

Pour l'église de Rubaga

Nous sommes heureux d'accuser réception d'une somme de cinq dollars, dont le donateur ne tient pas à divulguer son nom. "Inscrivez-le, dit-il, au nom de sainte Thérèse de Lisieux," au nom de la petite sainte qui a inspiré tant de gestes généreux.

Les lecteurs savent ce dont il s'agit: le Rév. P. Adrien Laberge, père blanc d'Afrique, établi à Rubaga, désire corriger l'acoustique défectueuse de son église par l'installation de haut-parleurs. Il n'a pas spécifié quelle somme il lui faudrait pour cette installation, mais elle ne doit pas être de moins de trois ou quatre cents dollars. Il s'adresse, par notre entremise, à la générosité de nos compatriotes. L'église a été construite par S. G. Mgr Forbes, de vénérable mémoire, avec leurs oboles. Nous avons en mains une somme de \$25 environ et nous avons lieu de croire que quelques personnes ont envoyé directement leur souscription en Ouganda.

Rappelons notre suggestion d'hier: la souscription se rapprocherait bien vite du total désiré si quelques personnes dévouées aux oeuvres des missions voulaient se charger de solliciter des oboles autour d'elles parmi leurs parents et relations.

Notre journal se charge de transmettre ces souscriptions qui peuvent être adressées comme suit: le Devoir — souscription Rubaga — casier postal 4020, Montréal.

L'Encyclique "Quadragesimo Anno"

L'Encyclique Quadragesimo Anno est maintenant prête, et l'expédition en est commencée.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco. Le cent, \$7; les 500, \$30, le mille \$50, port en plus dans ces derniers cas.

Omer HEROUX G. P.

L'affaire Belcourt au Sénat

M. Dandurand pose la question de privilège — Le caucus des sénateurs conservateurs — L'opinion de MM. Laurendeau et Geoffrion — Un autre cas — Les avocats qui traitent avec le gouvernement

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Au début de la séance d'hier, au Sénat, M. Raoul Dandurand, pose la question de privilège au sujet de la déclaration faite à la Chambre Haute, le 16 juin, par le sénateur Belcourt...

Après la lecture de cette lettre, le sénateur Gillies proteste contre ce long exposé d'une question de privilège.

Le sénateur Dandurand répond que dans les mêmes circonstances, le sénateur Pope, a fait un long exposé et donné un avis de motion.

Après la lecture de cette lettre, le sénateur Gillies proteste contre ce long exposé d'une question de privilège.

Le sénateur Dandurand répond qu'il est utile de donner les renseignements des membres de la Chambre...

Le sénateur Dandurand dit que la sincérité du sénateur Belcourt ne peut être mise en doute. Sa bonne foi était entière, selon ce que lui a écrit Me Laurendeau...

M. Dandurand dit que la sincérité du sénateur Belcourt ne peut être mise en doute. Sa bonne foi était entière, selon ce que lui a écrit Me Laurendeau...

M. Geoffrion note que la nullité du contrat aurait pu ressortir des paragraphes 1 et 2 de l'article 21 de la loi de l'indépendance du Parlement...

On ne saurait douter que vous n'êtes pas partie au marché en question. La question se résume maintenant à savoir si vous y étiez intéressé.

Le cas des députés avocats — Quatre-vingts ou quatre-vingt-dix membres du parlement sont avocats et doivent traiter, avec le gouvernement, des affaires de leurs clients...

La Société Coopérative Frais Funéraires 302 RUE SAINTE-CATHERINE

URGEL BOURGIE, LIMITEE ASSURANCE FUNERAIRES ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

de vous demander un renseignement? Le président: Je demande à l'honorable député de retirer cette insinuation.

M. Pouliot: Sur une question de privilège... Quelques députés: Rétractez! Le président: Je dois demander à l'honorable député de retirer son insinuation.

M. Pouliot: Il n'y a aucune insinuation là-dedans. Quelques députés: Rétractez! Le président: Les paroles ne pouvaient être interprétées ainsi et non autrement. Je dois insister pour que l'honorable député retire son insinuation.

M. Pouliot: Par considération pour vous personnellement, M. le président... Quelques députés: Non, non. Quelques députés: Rétractez!

M. Pouliot: Je ne veux être désagréable à aucun honorable député. Quelques députés: Rétractez! M. Pouliot: Est-ce un crime de marquer une lettre personnelle?

Le président, fâché, il n'y a ni en ce qui concerne l'honorable député retirant son insinuation, que le ministre de la marine, comme privées et confidentielles certaines lettres demandées par un Ordre de la Chambre...

M. Tanner dit que l'appel pouvait être retardé de six ou huit mois, il serait injuste de laisser peser un soupçon sur le sénateur, ce que ne croit pas le sénateur Dandurand.

M. Tanner, à propos du caucus, rappelle que le sénateur Dandurand n'a communiqué le texte de son amendement que le soir, mais qu'il l'a montré auparavant au leader du gouvernement...

M. Pouliot et M. Duranleau Dialogue amusant à propos de la gare de la Rivière-du-Loup — MM. Bennett, Pouliot, Duranleau, Black et Lapointe, y prennent part — Rétractation

Ottawa, 6 — La gare de la Rivière-du-Loup, pour peu que le gouvernement s'obstine à ne pas faire droit aux réclamations répétées de M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, va devenir un sujet de haute polémique.

Ce qui n'avait commencé, au début de la séance d'hier après-midi, que comme simple escarmouche d'avant-poste a dégénéré en bagarre oratoire — si le mot peut convenir — entre M. Pouliot, le premier ministre M. Bennett, le M. Duranleau, ministre de la marine.

Pendant une demi-heure et plus, c'est à peine si les belligérants pouvaient s'entendre. M. Pouliot est allé jusqu'à traiter le ministre de la marine de M. Tirpitz rasé. Ce fut homérique. Cela pouvait donner une idée de ce que sont certaines séances à la Chambre française.

Nous relatons la bataille sous sa forme dialoguée. A la lecture cependant, ça ne donne plus l'impression que d'un film au ralenti. En Chambre, le dialogue était à l'accélération.

M. Pouliot demandait d'amender une motion pour production de la correspondance entre M. C.-E. Dubé et le premier ministre et les ministres de la province de Québec.

M. Duranleau suggère l'ajournement à demain. M. Pouliot: Je n'ai pas d'objection.

Le président: Motion ajournée. M. Pouliot: Je n'ai aucune objection pourvu qu'aucune lettre officielle ne soit dans l'intervalle marquée privée et confidentielle.

M. Bennett: C'est un langage est un outrage. On doit le signaler immédiatement. M. Pouliot: Sur une question de privilège, j'ai un mot à dire au sujet de ces lettres. J'ai ici une lettre publiée dans Le Saint-Laurent et portant la date du 2 octobre.

M. Pouliot: Sur une question de privilège, j'ai un mot à dire au sujet de ces lettres. J'ai ici une lettre publiée dans Le Saint-Laurent et portant la date du 2 octobre. Elle est marquée "privée et confidentielle".

M. Bennett: C'est une remarque qui affecte l'honneur des membres du gouvernement et je vous prie, M. le président, d'exiger une rétractation sans réserve.

prendre du sténographe des débats de qui il aurait pu obtenir ce renseignement, parce qu'il n'est pas lui-même sténographe. A cause du défilé et des remarques subséquentes de l'hon. député de Témiscouata, je lui demande s'il n'est pas disposé à faire ce que, je crois, son bon sens et la courtoisie des débats devraient lui suggérer comme la chose à faire; s'il ne croit pas qu'il devrait retirer sans réserve les expressions qu'il a employées et cela afin de maintenir un décorum convenable dans cette Chambre.

Je connais l'hon. député depuis des années et j'espère encore que son respect pour les traditions parlementaires l'engagera à faire ce qu'il peut trouver un peu difficile dans le moment. Chacun de nous pourrait trouver la chose difficile, mais je crois que son bon sens lui fera admettre que c'est la seule chose à faire.

Je lui demande encore une fois de suivre ce conseil pour le bénéfice de cette institution, la Chambre des Communes, et pour la dignité des débats. Il a laissé entendre qu'on pouvait inscrire sur une lettre qu'elle était personnelle et confidentielle, quand en réalité, elle ne l'était pas.

C'est ce que cela signifie ou cela ne veut rien dire. Je ne crois pas que la Chambre des communes ni le gouvernement ne peut conduire les affaires publiques si des députés font des déclarations semblables. Il y a le comité des privilèges et élections au sujet de l'hon. député peut référer la question. Je ne crois pas que ça vaudrait la peine pour personne d'être dans la vie publique s'il doit se faire dire par un de ses collègues en Chambre qu'une certaine question peut être ajournée jusqu'au lendemain, pourvu qu'il ne fasse pas dans l'intervalle une chose qui, en soi, constituerait un faux.

C'est ainsi que je soumets la chose à l'hon. député. M. Pouliot: A quoi s'obstie-t-on dans mes remarques? Quels sont les mots auxquels il s'obstie? M. Bennett: Ma mémoire ne me permet pas de répéter exactement ces paroles, mais le sens de la remarque était: "Pourvu qu'elles ne soient pas marquées privées et confidentielles entre le moment présent et celui auquel elles devront être produites."

M. Pouliot: M. le président, je crois que la question a été réglée par vous-même. Je suis heureux de répéter que ce que j'ai fait, je l'ai fait par considération personnelle pour Votre Honneur et je n'éprouve aucun regret d'avoir suivi une telle ligne de conduite.

Le président: Je ne désire pas qu'un député prenne une décision par considération personnelle pour moi. Les paroles n'étaient pas parlementaires et n'auraient pas dû être prononcées et la demande qui a été faite à l'hon. député était qu'il les retire.

M. Pouliot: C'est ce que j'ai fait. Le président: L'hon. député l'a fait de mauvaise grâce; il devrait retirer sa remarque d'une manière non équivoque.

M. Pouliot: "M. le président, je m'incline devant votre décision et je reconnais que les paroles "prononcées ne sont pas parlementaires. En conséquence, je vous demande de les retirer". J'emploie exactement la même expression que l'hon. ministre de la Marine (M. Duranleau), telle que publiée à la page 3015 du Hansard et j'y réfère la Chambre.

M. Bennett: La dernière déclaration de l'hon. député est satisfaisante. Cependant, je ne crois pas qu'aucun député de cette Chambre ne devrait dire qu'il accomplit une certaine action par considération pour le président quand ses remarques constituent une critique de l'intégrité et de l'honnêteté des honorables députés de cette Chambre.

Si l'hon. député pense que de telles remarques sont parlementaires, alors je ne crois pas que la vie publique vaille la peine d'être vécue.

M. Pouliot: Le premier ministre ne croit-il pas qu'il m'a fallu faire un très grand effort pour faire miennes les paroles du ministre de la Marine?

La session d'Ottawa

(Suite de la 1ère page) Plusieurs libéraux ont reproché à M. Stevens de faire de la propagande autant en faveur du protectionnisme tory qu'en faveur des produits canadiens; et de décourager notre commerce d'exportation alors que les producteurs canadiens en ont absolument besoin.

Le premier ministre a alors repris son refrain sur le mérite des industriels canadiens qui se sacrifient pour que leurs usines continuent de fonctionner même à perte de façon à fournir du travail à leurs ouvriers.

Les pays européens font actuellement du dumping sur leurs propres marchés. Les lois antidumping n'opèrent plus chez nous, il faut avoir recours au tarif. Le Canada a le choix entre un tarif protecteur et la ruine de ses industries.

M. Lapointe intervient: Est-ce bien le temps de discuter des avantages et des désavantages du tarif protectionniste à propos de publicité de propagande par le ministère du commerce?

M. Young, député libéral de Weyburn, dit que les agriculteurs ont tant droit d'être protégés que les industriels. Comme ils doivent s'accommoder des prix mondiaux pour leurs produits il n'est que juste qu'ils bénéficient de la baisse des prix sur les marchés mondiaux pour les choses qu'ils achètent.

M. Stevens a tout de même obtenu son crédit de \$250,000. Comme cela avait été fort laborieux, il n'a pas insisté pour autre chose. Les députés ont la soirée à considérer encore le bill de la Commission du tarif. Onze heures ont sonné et cette mesure n'avait fait aucun progrès. De part et d'autre on ressait encore les arguments connus.

Quelques interpellations Les fonctionnaires de l'Intérieur L'un des députés d'Ottawa, M. Edgar Chevrier, a appris que 461

fonctionnaires permanents et 126 fonctionnaires temporaires du ministère de l'Intérieur, à Ottawa seulement, ont été destitués récemment. De ces deux groupes, 153 fonctionnaires seulement ont pu être absorbés dans les services d'autres ministères.

vichy célestins Eau de régime des dyspeptiques. — Tousjours indiquée pour le rhumatisme, la goutte et l'arthritisme.

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant INCASSABLE

DR J. D. PAQUIN CHIRURGIEN-DENTISTE 10 ans d'expérience et de bons services au public.

gue-Nord, M. J.-A. Bradette, s'est plaint en Chambre, cet après-midi, de ce qu'un journal vancoeurien l'ait fait passer pour un conservateur de la province de Québec.

L'affaire en serait restée là si nous n'avions entrepris aussitôt une petite enquête chez les courriéristes parlementaires. Le représentant du journal vancoeurien (ou vancoeuris) en question, voulait parler de M. Arthur Barrette, député conservateur de Berthier-Maskinongé, et non de M. Bradette, député libéral. What's in a name?

Emile BENOÎT

Croisières DE VACANCES

Voyages de REPOS TONIFIANTS INSTRUCTIFS Attentions particulières aux nouveaux mariés

NEW-YORK par le Golfe et l'Atlantique A bord de la "DUCHESS OF ATHOLL" Départs de Montréal et Québec, 21 juillet

TERRENEUVE-LABRADOR Par la côte Nord — Départs de Montréal et Québec, 27 juillet

ILES DE LA VIERGE De New-York et retour — Escala à dix îles françaises et anglaises jusqu'à TRINIDAD. Le paquebot sert d'hôtel

LES ANILLES De Montréal, Halifax ou Boston, retour à Nassau et la Jamaïque

NOUVELLE-ORLEANS De New-York par l'Atlantique et le golfe du Mexique Départs tous les samedis

10 jours — de Montréal — \$110 Billet valide sans majoration pour la visite de l'Acadie Louisianaise.

LE DEVOIR — Service des Voyages 430, Notre-Dame Est — Tél. Harbour 1241 — Montréal

Nos navires à Terre-Neuve Le ministre de la marine, M. Duranleau, a fait savoir à M. J.-A. Mercier, député libéral de la circonscription montréalaise de Laurier-Outremont, que depuis le premier janvier 1928, quatre-vingt-trois navires ont changé leur enregistrement canadien pour l'enregistrement de Terre-Neuve.

Parmi ces navires, il y a le Helen G. McLean, appartenant à Thomas J. McGuire, de Montréal; le Grace B. McKay, appartenant à J.-B. Deslauriers, de Québec; le Okucobec, appartenant à Wilfrid Raymond, de Pointe-aux-Pères, Qué.; le Slem et le Symor, appartenant à Max Rosenbloom, de Montréal.

Les autres navires avaient autrefois leurs ports d'attache dans les provinces maritimes. Cette interpellation serait-elle signée par un député de la Chambre de la contrebande des alcools? Pourtant, la fameuse enquête qui devait avoir lieu à Québec semble bel et bien oubliée.

La gare de la Rivière-du-Loup Il en est encore question tous les jours, et même deux fois par jour. M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, n'est pas de ceux qui abandonnent facilement une cause à laquelle ils ont décidé de se consacrer.

Le Dr Manion, en réponse à une nouvelle interpellation de M. Pouliot, a déclaré que, du 4 septembre au 4 octobre 1930, la question d'une nouvelle gare à la Rivière-du-Loup a été complètement étudiée.

Les représentants du Canadian National et ceux du ministère des Chemins de fer ont décidé que, dans l'intérêt public, il vaut mieux pour le présent, réparer simplement la gare actuelle au lieu d'en construire une nouvelle. Le gouvernement a confirmé cette décision.

Ce que l'Ontario a reçu A même les \$20,000,000 de secours aux chômeurs, la province d'Ontario a reçu une somme de \$489,832.74 pour des secours directs et \$2,181,401 pour des travaux publics entrepris par des municipalités.

Barrette et non Bradette Le député libéral de Témiscamian-

Le député libéral de Témiscamian-



GASPE-TERRENEUVE Le Saguenay en route — Départs de Montréal et Québec

9 jours — de Montréal — \$115 de Québec — \$100

12 jours — de Montréal — \$135 de Québec — \$100

TERRENEUVE De Montréal et Québec, escale à l'île du Prince-Édouard, départs tous les 15 jours

12 jours — de Montréal — \$85 de Québec — \$75

LE LABRADOR Par la Côte Nord — Départs de Québec tous les 15 jours

11 jours — de Montréal — \$90

LES BERMUDES De Montréal et retour par le golfe et l'Atlantique

10 jours — de Montréal — \$100

Demain: MERCREDI, 8 juillet 1931. Sainte Elisabeth du Portugal, veuve. Lever du soleil, 4 h. 19. Coucher du soleil, 7 h. 49. Lever de la lune, 11 h. 38. Coucher de la lune, 1 h. 10. Dernier Quartier, le 7, à 6 h. 58 du soir. Nouvelle Lune, le 15, à 7 h. 26 du matin. Premier Quart, le 22, à 0 h. 22 m. du matin. Pleine Lune, le 29, à 7 h. 53 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET CHAUD. ORAGES LOCAUX MAXIMUM ET MINIMUM Anourd'hui maximum 80. Minimum aujourd'hui 61. Demain maximum 83. Minimum demain 61. BAROMETRE 10 heures a.m. 29.86. 11 heures a.m. 29.87. Midi 29.88. Chiffres fournis par la maison M.-D. de Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

Une entente internationale sur le paiement des dettes de guerre

Les représentants français et américains ont signé le protocole, la nuit dernière, à Paris — Le moratoire d'un an, proposé par M. Hoover, entre en vigueur aujourd'hui — Pour la restauration de la santé économique de l'Allemagne et du monde entier — Le texte de l'accord — La mise au point des détails exigera plusieurs semaines — Manifeste du gouvernement allemand

Paris, 7. (S. P. A.) — Une entente internationale pour la suspension jusqu'au 1er juillet 1932 de tous les paiements des dettes intergouvernementales causées par la Grande Guerre est entrée en vigueur aujourd'hui, à titre de moyen de restauration de la santé économique de l'Allemagne et du monde entier.

Après onze jours de discussion, des délégués des Etats-Unis et des membres du gouvernement français ont signé la nuit dernière, un peu après minuit, un accord d'acceptation de l'offre que le président Hoover a faite d'ajourner pour un an les annuités des dettes allouées envers les Etats-Unis, pourvu que les annuités des réparations allemandes fussent aussi ajournées. Tous les autres pays que le moratoire affecte avaient déjà signifié leur acceptation depuis quelque temps.

Le secrétaire du trésor et l'ambassadeur des Etats-Unis, MM. Andrew W. Mellon et Walter Edge, d'une part, le premier ministre Pierre Laval, le ministre des affaires étrangères Aristide Briand, le ministre des finances Pierre Flaudin, et les membres du gouvernement français d'autre part, ont signé de leurs initiales le protocole de l'accord. La cérémonie a eu lieu dans le salon rouge du ministère de l'Intérieur.

M. Mellon avait à peine tracé ses deux premières initiales, "A. W.", que la plume dont il se servait se rompit. Le premier ministre Laval lui en a tendu un autre, en souriant. Lorsque tout fut terminé, M. Laval a serré, avec une visible émotion, les mains de l'ambassadeur Edge.

L'accord stipule que: 1) le paiement des dettes de guerre intergouvernementales est ajourné du 1er juillet 1931 au 30 juin 1932; 2) que l'Allemagne paiera l'annuité du plan Young à la Banque des règlements internationaux qui en retour lui rendra sous forme de prêt; 3) que les paiements suspendus porteront intérêt et seront remboursables en dix annuités à compter du 1er juillet 1933.

Il reste aux signataires du plan Young et à la Banque des règlements internationaux à régler trois points, qui sont: a) des mesures pour aider les pays qui affaibliront la suspension des paiements; b) une entente au sujet du fonds de garantie de la France; c) les obligations de l'Allemagne pour les paiements en nature.

La France cherchera à obtenir une action concertée des banques centrales européennes, qui collaboreront probablement avec la Federal Reserve Bank des Etats-Unis, pour aider certains pays d'Europe centrale à qui l'application du plan rendra difficile l'équilibre de leurs budgets. Elle cherchera à conclure avec la Banque mondiale une entente en vertu de laquelle, au cas d'une déclaration de moratoire par l'Allemagne, elle ne sera tenue de couvrir le fonds de garantie que pour la somme dont la Banque aura réellement besoin. Elle confiera à une commission d'experts le soin de décider si l'Allemagne, en respectant ses engagements, doit continuer ses paiements en nature, en demandant à ces experts une décision en harmonie avec l'esprit du projet Hoover.

Des experts se réuniront

Des négociations sont déjà en cours pour une réunion d'experts chargés de mettre au point les points techniques du protocole d'acceptation par la France. Il se peut que la réunion ait lieu à la fin de la semaine, mais il est plus probable qu'elle aura lieu la semaine prochaine.

On ne pense pas que le chancelier et le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, MM. Brüning et Curtius, viennent avant la fin du mois à Paris, pour conférer avec des représentants du gouvernement français.

M. Pierre Flaudin, ministre des finances, a fait observer aujourd'hui qu'un des caractères les plus significatifs de l'accord signé le 7, à quelques heures, c'est la preuve que cet accord constitue que les Etats-Unis ne peuvent plus isoler du reste du monde, même s'ils le désiraient.

Un manifeste de Berlin

Berlin, 7. (S. P. A.) — Dans un manifeste publié ce matin, le gouvernement de l'Allemagne promet au monde d'affecter exclusivement à la restauration économique du pays l'argent dont le moratoire Hoover lui laisse la disposition.

Le manifeste exprime la gratitude de l'Allemagne à l'égard des Etats-Unis, reconnaît les sacrifices que les autres pays doivent s'imposer pour aider l'Allemagne et avertit le peuple allemand d'économiser maintenant plus que jamais.

Exprimant l'espoir que le moratoire Hoover mette fin aux difficultés économiques du monde, le manifeste fait observer que la coopération de tous les pays s'impose, si l'on veut qu'un tel espoir se réalise. Voici quelques-uns des prin-

cipaux passages du manifeste: "Pendant l'année de répit, il sera impossible d'augmenter les dépenses d'aucun des ministères de quelque manière que ce soit.

"Le chancelier a fait au gouvernement américain des déclarations claires à ce sujet. "L'année Hoover doit servir à la restauration de l'économie de l'Allemagne et par-dessus cela au rétablissement économique du monde. "Si l'on veut atteindre cette fin dans le délai fixé, une étroite coopération de tous les peuples du monde est essentielle.

En Allemagne

Dans tout le Reich, la nouvelle de l'acceptation par la France du moratoire Hoover a soulevé un sentiment de gratitude.

Le ministre des affaires étrangères, M. Curtius, a exprimé ses sentiments en ces termes enthousiastes: "Ce fut le moment culminant non seulement pour nous, mais pour tous ceux que la chose concerne. Ce qu'Andrew Mellon a fait est simplement grandiose. Je suis très heureux que cette épreuve pour les nerfs soit terminée."

Les journaux de Berlin présentent un mélange d'expression de gratitude à l'adresse des Etats-Unis et de manifestation de confiance dans l'avenir. Le Tageblatt est particulièrement enthousiaste à l'égard du président Hoover et de M. Mellon.

Vers un soulagement général

Washington, 7. (S. P. A.) — Les gouvernements de France et des Etats-Unis sont d'accord sur le principe du plan du président Hoover pour un moratoire des dettes intergouvernementales.

Le président a annoncé la nouvelle à la Maison Blanche, il y a plusieurs heures. L'accord en somme unit les anciens alliés de la Grande Guerre dans une lutte pour un soulagement économique général.

La France et les Etats-Unis se sont fait des concessions mutuelles, pour arriver à un accord. La mise au point des détails incombe maintenant à des experts, qui devront harmoniser leurs décisions avec l'esprit du plan Hoover et, par là, éviter toute mesure qui constituerait un fardeau pour le trésor de l'Allemagne. On croit que leur travail exigera plusieurs semaines.

Le secrétaire d'Etat a maintenant tourné son attention sur des points que d'autres pays ont soulevés en faisant connaître leur acceptation en principe du plan Hoover. La Belgique a posé la question de sa situation spéciale sous le rapport des réparations. La Roumanie a noté celle de ses emprunts, et la Grèce, celle des réparations que lui doit la Bulgarie.

Ces questions et un certain nombre d'autres feront le sujet de discussions diplomatiques. Il est manifeste que ces discussions n'auront pas l'importance de celles qui viennent de se terminer à Paris.

Vive satisfaction en Grande-Bretagne

Londres, 7. (S. P. A.) — L'acceptation par la France du moratoire Hoover a provoqué en Grande-Bretagne une vive satisfaction et un regain d'espoir dans l'avenir.

Les membres du gouvernement, les principaux financiers et d'autres citoyens ont exprimé un sentiment de soulagement à la nouvelle de l'application du plan Hoover, tout en admettant qu'il reste encore beaucoup à faire pour remettre l'Allemagne sur ses pieds.

Le Times s'est fait l'écho d'un grand nombre de Britanniques en affirmant que la proposition Hoover a évité une crise sérieuse en Allemagne qui aurait pu s'étendre à toute l'Europe, peut-être au monde entier.

Projet de conférence à Londres

Londres, 7. (S. P. A.) — Le premier ministre Ramsay Macdonald a annoncé à la Chambre des communes aujourd'hui que le gouvernement britannique réitére l'invitation qu'il a faite aux puissances qu'affecte le plus le plan de moratoire Hoover de se réunir en conférence à Londres. Cette conférence aurait pour objet la discussion des points à examiner par suite de l'accord entre les Etats-Unis et la France.

Texte de l'accord franco-américain

Paris, 7. — Texte de l'accord de la France et des Etats-Unis au sujet des dettes de guerre: "Après un échange de points de vue, le gouvernement français déclare qu'il s'entend avec les Etats-Unis sur le principe essentiel du projet du président Hoover et sur les propositions qu'on peut exprimer de la manière suivante: "1. Le paiement des dettes intergouvernementales est ajourné du

Au conseil municipal

Ce qu'on discutera cet après-midi

Les rapports du comité exécutif qui seront présentés au conseil cet après-midi comportent des crédits pour \$386,450. Pour pavages, \$212,800; pour trottoirs, \$53,700; pour pavages de ruelles, \$44,300; pour égouts, \$5,700; pour trottoirs en dalles, \$1,950, et pour conduites d'eau, \$68,000.

Le conseil sera appelé aussi à ratifier le contrat pour service d'autobus de la Compagnie des tramways sur le nouveau pont, à accorder un crédit supplémentaire de \$742,85 pour l'expropriation de boulevard Décarie, et à approuver l'ouverture de la rue Holt, d'Iberville à de Lorimier, au coût de \$90,000.

M. Houde arrivera ce soir

M. Camillien Houde, chef de l'opposition provinciale, de retour d'une série d'assemblées politiques en Gaspésie et au Lac Saint-Jean, arrivera ce soir à 6 h. 15 à la gare Windsor.

Un groupe d'amis ira probablement le recevoir.

M. Rockefeller a 92 ans

New-York, 7. (S. P. A.) — M. John D. Rockefeller, roi de l'huile, aura 92 ans demain. Son état de santé reste excellent en dépit de son âge avancé. Il trouve le moyen de travailler chaque matin quelques heures avec son secrétaire.

1er juillet 1931 au 30 juin 1932.

"2. Toutefois, le Reich paiera le montant de l'annuité inconditionnelle et le gouvernement français accepte dans la mesure qui le concerne que les paiements que le Reich fera sous ce chef soient placés à la Banque des règlements internationaux sous forme d'obligations garanties des chemins de fer allemands.

"3. Tous les paiements suspendus porteront un intérêt conforme aux conditions suggérées par le gouvernement des Etats-Unis et seront remboursables en dix versements annuels, à compter du 1er juillet 1933.

"4. Les obligations que les chemins de fer allemands émettront seront soumises aux mêmes conditions, sur trois points qu'on reconnaît ne pas concerner directement le gouvernement des Etats-Unis. "Le gouvernement français fait les observations suivantes: "a) Il aura organisation d'une commune action des principales banques centrales, par l'intermédiaire de la Banque des règlements internationaux, pour aider les pays d'Europe que l'ajournement projeté des paiements affecterait particulièrement.

"b) Une entente préliminaire entre la France et la Banque des règlements internationaux devrait avoir lieu, afin que la France ne fournisse pas le fonds de garantie que le plan Young demande au cas de moratoire, et qu'elle ne fasse que des paiements mensuels conformes aux besoins de la Banque des règlements internationaux après transfert des paiements de l'Allemagne.

"c) La question des livraisons en nature et des diverses modifications qu'enrainerait l'application du projet des Etats-Unis et de la présente entente sera confiée pour étude à un comité d'experts que nommeront les puissances concernées et qui conciliera les nécessités d'ordre matériel avec l'esprit du projet du président Hoover. La France se réserve le droit d'exiger du gouvernement allemand des assurances indispensables au sujet de l'utilisation aux seules fins économiques des sommes laissées à la disposition du budget du Reich."

Déclaration de M. Pierre Laval

Le premier ministre de France, M. Pierre Laval, a fait la déclaration suivante à la presse au sujet de la conclusion de l'accord: "Un accord a été conclu. "Le président Hoover a approuvé le texte des clauses que le conseil des ministres a déterminées ce soir. "C'est une décision importante, qui comporte un lourd sacrifice pour mon pays. On comprendra aisément que le gouvernement ait désiré maintenir la solidarité franco-américaine dont dépend plus que jamais l'oeuvre de la coopération internationale pour la paix. On observera que le gouvernement français n'a pas permis que fut limité le droit inviolable de la France à des réparations.

"Si l'accord qui vient d'être conclu donne un regain de confiance au monde, notre geste n'aura pas été fait en vain et si l'Allemagne comprend l'étendue et le sens de notre attitude généreuse, une nouvelle ère s'ouvrira pour les deux peuples."

Déclaration de M. Andrew Mellon

Le secrétaire du trésor des Etats-Unis, M. Andrew Mellon, a fait la déclaration suivante au sujet de l'accord: "Nos relations avec nos collègues français ont été, pendant toutes les réunions, des plus sympathiques et agréables. Leur attitude cordiale et franche a beaucoup facilité notre tâche et pendant tout le cours des négociations nous n'avons pas cessé d'exprimer nos sympathies pour le projet du président Hoover. "1. Le paiement des dettes intergouvernementales est ajourné du

Les travaux pour les chômeurs

L'exécutif municipal demande que les autorités fédérales et provinciales décident quelle part elles accorderont à Montréal durant les prochains mois

Le comité exécutif a adopté la résolution suivante, qui sera soumise au conseil cet après-midi: "Attendu que les autorités municipales voient venir avec beaucoup d'inquiétude la crise qui s'annonce pour les prochains dix ou douze mois par suite du manque de travail pour les citoyens de Montréal; Attendu que lesdites autorités municipales déploient actuellement tous leurs efforts pour pouvoir faire face à la situation pendant l'été et l'automne et sont à prendre les mesures voulues pour procurer de l'emploi à autant de chômeurs que possible au moyen de l'exécution de travaux pouvant se faire durant l'hiver tels que la construction d'égouts, etc., et au moyen de l'enlèvement de la neige;

Attendu que, en vertu de la charte de Montréal, il existe des restrictions formelles et constitutionnelles quant au droit des autorités municipales de dépenser des fonds pour l'exécution de projets importants sans tenir un référendum, lequel nécessite des formalités compliquées et entraîne de longs retards; Attendu que, à tout événement, les autorités municipales croient avoir le droit de recevoir des corps gouvernementaux supérieurs de l'aide financière pour la mise à exécution de tous projets importants qu'elles entreprendront, vu la magnitude du problème actuel et afin de réduire à un minimum le montant à distribuer sous forme de secours directs aux chômeurs;

Attendu que les autorités municipales considèrent que les gouvernements provincial et fédéral devraient être mis au fait de la grave situation qui, selon toute probabilité, régnera dans la cité de Montréal jusqu'au printemps prochain; Le comité exécutif a l'honneur de faire rapport et de recommander que des mesures immédiates soient prises pour intéresser les autorités provinciales et fédérales à ces corps le plus tôt possible de ces assurances précises quant à leur attitude en la matière, de manière que l'on soit prêt à donner aux chômeurs autant de secours que possible, soit directement ou de préférence au moyen de l'exécution de travaux publics permanents nécessaires à la fin de l'automne et durant l'hiver."

L'externat Sainte-Croix

Les travaux de construction commenceront en septembre — Il sera terminé l'année prochaine

Le nouvel externat classique des Pères de Ste-Croix commenceront en septembre prochain, selon ce que nous a déclaré ce matin le Père H. Morin, supérieur de l'externat situé temporairement rue Létourneau.

Le site du nouvel externat est des plus magnifiques. Il occupera un terrain de 850 pieds par 220 pieds sur Sherbrooke est, côté sud, entre les rues La Salle et Létourneau et fera face au jardin botanique. Le nouvel externat sera terminé, espère-t-on, pour le mois de septembre 1932, pour les élèves qui dépassent de beaucoup l'année scolaire 1932-33. On inaugurera cette même année-là la classe de belles-lettres.

Au mois de septembre 1931, plus de 130 élèves seront inscrits pour les classes d'éléments latins, de syntaxe et de versification. Ce sera d'ailleurs l'inauguration de la classe de versification. Les éléments latins réunissent de nombreux élèves pour cette raison, on y organisera deux sections.

L'on sait que c'est par un échange de terrains entre la ville de Montréal et la congrégation des Pères de Ste-Croix que ces derniers feront l'acquisition de l'emplacement de la rue Sherbrooke est. Les négociations et les formalités ne sont pas complètement terminées, mais il est déjà assuré que le projet réussira et que les travaux du nouvel externat seront poussés avec activité dès le mois de septembre.

M. Mellon part pour la Riviera

Paris, 7. (S. P. A.) — Après s'être acquitté de sa lourde tâche de conclure le moratoire avec la France, le secrétaire américain du trésor, M. Andrew W. Mellon, partira ce soir pour la Riviera où il prendra des vacances avec les membres de sa famille. Il doit se rendre à la villa Maryland au cap Ferrat. Il est probable que M. Henry L. Stimson, le secrétaire d'Etat, lui rendra visite à son retour d'Italie.

Trotsky contre Staline

Cracovie, Pologne, 7. (S. P. A.) — L'exilé communiste, Léon Trotsky recommence à lutter contre Joseph Staline. Dans un article publié par un journal de cette ville, il dénonce "la dictature bureaucratique" de Staline. Il affirme qu'à peine cinq pour cent des Russes s'inspirent des doctrines socialistes.

Les élections en octobre?

M. Taschereau les annoncera, croit-on, le 10 août en même temps que le surplus financier de l'année — Le programme des assemblées politiques ministérielles

Québec, 7. (D. N. C.) — Le retour du premier ministre redonne un peu de vigueur aux rumeurs politiques. Il semble de plus en plus certain que les élections auront lieu en octobre et la date précise en serait annoncée le 10 août, alors que le président du cabinet communiquerait aux journalistes le montant du surplus de l'exercice financier qui vient de finir.

M. Taschereau est à Montréal aujourd'hui. Il sera de retour à Québec demain et assistera au service de Son Eminence, jeudi, à 11 heures, une séance très importante du cabinet aura lieu. Au cours de cette réunion, on fixera les endroits et les dates des grandes assemblées politiques d'ici le mois de septembre. Les organisateurs ont reçu plusieurs invitations des grands centres. Ils ont conféré avec M. Taschereau et ses collègues qui définiront leur programme, jeudi.

Post et Gatty à New-York

New-York, 7. (S. P. A.) — Les aviateurs Wiley Post et Harold Gatty sont revenus par le train ce matin de Washington où ils ont été reçus par le président Hoover. Ils se sont mis au lit aussitôt après avoir pris leur déjeuner. Ils doivent aujourd'hui aller rendre visite au consul australien, car Gatty est originaire de Tasmanie. Ils seront ce soir les hôtes de la Chambre de Commerce aéronautique qui donne un banquet en leur honneur: ils auront là l'occasion de rencontrer les magnats de l'industrie américaine de l'aviation.

Ordonnance de l'évêque de Vera-Cruz

Mexico, 7. (S. P. A.) — S. E. Mgr Rafael Guizar, évêque de Vera-Cruz, a donné instruction aux catholiques de l'Etat de s'abstenir de la danse, du cinéma et des autres amusements semblables jusqu'à la fin du conflit entre l'Église et l'Etat au sujet de la loi qui limite à onze le nombre de prêtres qui pourront exercer leur ministère dans les limites de l'Etat. Mgr Guizar a aussi donné instruction à ses prêtres de continuer l'exercice de leur ministère et de continuer à célébrer la messe dans leurs églises en dépit des défenses de l'Etat.

La conférence sur le blé

Londres, 7. (S. P. C.) — Le Canada, l'Australie, la Russie soviétique, la Hongrie et les Etats-Unis participent au travail d'un sous-comité qui a été formé aujourd'hui par le comité permanent de la conférence des nations exportatrices de blé. Le sous-comité doit rechercher le moyen d'établir un bureau central d'information sur le blé et la chose a été recommandée par la conférence en mai dernier. Le sous-comité doit faire rapport demain au comité permanent.

Le roi de Siam à Québec

Québec, 7. (D. N. C.) — Sa Majesté le roi de Siam et son épouse seront dans notre ville les 29 et 30 juillet, après un long séjour à Montréal la même semaine.

M. Laurent Beaudry, attaché au secrétariat d'Etat, est venu au parlement, ce matin, pour rencontrer le colonel D. B. Papineau. Tous deux définiront le programme de la réception.

La réponse de l'Italie au Vatican

Rome, 7. (S. P. A.) — Il se peut que la réponse du gouvernement italien à la lettre papale "Au sujet de l'Action catholique" ne soit pas prête avant plusieurs semaines, mais chose certaine, elle ne sera pas du tout amicale.

On tient de bonne source que le gouvernement entend prendre tout le temps qu'il juge nécessaire à la rédaction de la réponse. La question devait être discutée à la réunion des directeurs du parti fasciste, mais cette réunion a été ajournée indéfiniment.

Feu M. Victor Chartier

Saint-Hyacinthe, 7. (D. N. C.) — M. Victor-L. Chartier, de cette ville, est décédé à l'âge de 54 ans. Il était le fils de feu le chevalier Lévi-Ferrier Chartier, chevalier de Pie IX et ancien zouave pontifical. Le défunt avait fondé la compagnie des zouaves de Saint-Hyacinthe en 1905. Il avait fait ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Séminaire de Saint-Charles-Borromée, de Sherbrooke.

Outre sa femme, née Barbeau, il laisse un fils, Victor, de Montréal, deux filles, Juliette, de Montréal, et Marie-Pauline, de Saint-Hyacinthe, deux frères, Ferrier, de Saint-Hyacinthe, Marie-Eugène, de Montréal, une soeur (Aline), Mme Zoël Millette, également de Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

S. E. Mgr Kidd succède à Mgr Fallon

CITE VATICANE, 7. (S. P. A.) — Le Saint-Siège a transféré S. E. Mgr Thomas Kidd, de Calgary, Alberta, au siège épiscopal de London, Ontario. S. E. Mgr Kidd était évêque de Calgary depuis 1925; il succède à London à S. E. Mgr Michael Fallon, décédé.

Mgr Kidd est né à Athlone, Ontario, il y a 63 ans. Il a été ordonné prêtre le 16 février 1902. Avant son élévation à l'épiscopat le 6 février 1925, il a été notamment supérieur du séminaire Saint-Augustin de cette ville et, avant cela, curé de Penetang, Ontario.

M. Taschereau Au Collège de Saint-Laurent à Montréal

L'appel sur la radiophonie au Conseil privé — Un bon surplus — La construction des grands ponts commencera à l'automne — La nomination du successeur de feu M. F. C. Laberge — L'assemblée de Matane est remise à la fin de juillet

Surplus, radiophonie, grands ponts, élections, cinéma, on trouvait de tout ce matin dans l'entrevue que M. L.-A. Taschereau a accordée aux journaux. Le premier ministre a répété au sujet de la décision de la Cour suprême que l'on avait donné instruction à MM. Charles Lanctôt, assistant procureur général, et Aimé Geoffrin, avocat conseil, actuellement à Londres tous les deux, d'inscrire immédiatement un appel au Conseil privé du jugement à trois contre deux de la Cour suprême en matière de juridiction radiophonique provinciale. C'est la province de Québec, comme on sait, qui a fait instance auprès de la Cour suprême pour demander de trancher la question de la juridiction des provinces en matière de radiophonie.

M. Taschereau a annoncé ensuite que le rapport de l'année fiscale terminée le 30 juin dernier sera rendu public vers le 1er août, mais qu'il peut tout de suite dire que "nous avons un bon surplus".

Le premier ministre a déclaré ensuite que la construction des grands ponts commencera à l'automne. Ces ponts sont, dans l'ordre que les a énumérés: Caughnawaga, le Bizard, Soré sur le Richelieu, Yamaska (sur la rivière de ce nom), Sainte-Anne (Chicoutimi), et le premier ministre a ajouté que l'hiver est propice à la construction des ponts de fer, vu que le rivage se fait mieux au froid et que l'on peut échafauder sur la glace. Les plans de ces ponts doivent être soumis au gouvernement fédéral, mais on ne s'attend pas qu'il ait des changements à apporter.

Au sujet de la combine des compagnies de cinéma, M. Taschereau a exprimé l'avis que le commissaire enquêteur a dressé un fort rapport contre cette organisation et que les affaires tourneront pour le plus grand bien des citoyens.

M. Taschereau a aussi annoncé que la nomination du successeur du poste de membre de la Commission des services publics se fera très prochainement, "avant les élections", a-t-il spécifié.

Comme un confrère demandait à M. Taschereau ce qu'il pensait du succès de M. Camillien Houde dans sa tournée d'assemblées politiques en Gaspésie et au Lac-Saint-Jean, le premier ministre a répondu en maintenant son sourire: "Question indiscrète".

N'avez-vous pas quelque chose à nous dire sur M. Houde? demanda un autre.

M. Houde ne m'a pas donné de ses nouvelles, a répondu le premier ministre. Il a ajouté ensuite que l'assemblée de Matane est remise à la fin de juillet. "Ils nous ont dit de retarder", a dit M. Taschereau.

La réponse de l'Italie au Vatican

Rome, 7. (S. P. A.) — Il se peut que la réponse du gouvernement italien à la lettre papale "Au sujet de l'Action catholique" ne soit pas prête avant plusieurs semaines, mais chose certaine, elle ne sera pas du tout amicale.

On tient de bonne source que le gouvernement entend prendre tout le temps qu'il juge nécessaire à la rédaction de la réponse. La question devait être discutée à la réunion des directeurs du parti fasciste, mais cette réunion a été ajournée indéfiniment.

Feu M. Victor Chartier

Saint-Hyacinthe, 7. (D. N. C.) — M. Victor-L. Chartier, de cette ville, est décédé à l'âge de 54 ans. Il était le fils de feu le chevalier Lévi-Ferrier Chartier, chevalier de Pie IX et ancien zouave pontifical. Le défunt avait fondé la compagnie des zouaves de Saint-Hyacinthe en 1905. Il avait fait ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Séminaire de Saint-Charles-Borromée, de Sherbrooke.

Outre sa femme, née Barbeau, il laisse un fils, Victor, de Montréal, deux filles, Juliette, de Montréal, et Marie-Pauline, de Saint-Hyacinthe, deux frères, Ferrier, de Saint-Hyacinthe, Marie-Eugène, de Montréal, une soeur (Aline), Mme Zoël Millette, également de Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

EN BOURSE LOCALE

La tendance devient irrégulière

Après avoir débuté avec fermeté et même en avance pour un bon nombre de cas, suivant en cela le mouvement de toutes les autres grandes bourses tant en Europe qu'en Amérique, le marché local est devenu plus incertain, et à midi, un certain nombre de titres étaient en recul sur hier.

Brazilian a été la vedette de la matinée et à midi il était en avance de 1-4 à 24-14 après avoir touché 24-1-2. Canada Cement, McGill-Frontenac, Montreal Power, Power Corporation étaient aussi en avance de quelques fractions après avoir débuté à des prix plus élevés. Dominion Textile a reculé de 1-2 à 70. Steel of Canada, Shawinigan, National Breweries, Nickel, Pacific Canadian, Cockshutt ont flechi.

A WALL STREET

Avance puis recul accentué

New-York, 7 — Après une courte démonstration de vigueur, alors que nombre de titres se sont avancés de 1 à 3 points, il y a eu un fort mouvement de prises de bénéfices qui a effacé et même dépassé dans certains cas les gains du début.

U. S. Steel, après avoir avancé d'un point, a reculé en bas de son prix de fermeture de la veille. Case et Columbia Carbon ont perdu 4 points chacun tandis que McKees Port, Southern Railway, Missouri Pacific, Allied Chemical, American Can, American Telephone, Bethlehem et New-York Central ont reculé de 1 à 1-3-4. National Biscuit a fait un nouveau bas. Au jour, après avoir avancé de 4-1-2 points a dégringolé de 11.

Obédiences commerciales

En 1ère année: RR. FF. Didace, et Hormisdas, C.S.C.; 2ème C. R. F. Majorique, C.S.C.; en 2ème B. R. F. Philippe, C.S.C.; en 2ème A. RR. FF. Sylvestre et Ls-Nazaire, C.S.C.; en 3ème B. RR. FF. Arcade et Antonin, C.S.C.; en 3ème A. RR. FF. Emilien et Sergius, C.S.C.; en 4ème RR. FF. Urbain et Ls-Nazaire, C.S.C.; en 5ème: RR. FF. Sylvestre, Aubert et Sergius, C.S.C.

Obédiences commerciales

En 1ère année: RR. FF. Didace, et Hormisdas, C.S.C.; 2ème C. R. F. Majorique, C.S.C.; en 2ème B. R. F. Philippe, C.S.C.; en 2ème A. RR. FF. Sylvestre et Ls-Nazaire, C.S.C.; en 3ème B. RR. FF. Arcade et Antonin, C.S.C.; en 3ème A. RR. FF. Emilien et Sergius, C.S.C.; en 4ème RR. FF. Urbain et Ls-Nazaire, C.S.C.; en 5ème: RR. FF. Sylvestre, Aubert et Sergius, C.S.C.

Obédiences commerciales

En 1ère année: RR. FF. Didace, et Hormisdas, C.S.C.; 2ème C. R. F. Majorique, C.S.C.; en 2ème B. R. F. Philippe, C.S.C.; en 2ème A. RR. FF. Sylvestre et Ls-Nazaire, C.S.C.; en 3ème B. RR. FF. Arcade et Antonin, C.S.C.; en 3ème A. RR. FF. Emilien et Sergius, C.S.C.; en 4ème RR. FF. Urbain et Ls-Nazaire, C.S.C.; en 5ème: RR. FF. Sylvestre, Aubert et Sergius,

LA PAGE HELENE

LETTE DE FADETTTE

Que vous dirai-je par cette chaleur! Nous fondons, nous nous lamentons et, cependant, nous pouvons prendre nos aises, nous rafraichir de toutes façons, à la campagne et même à la ville.

Nous choisissons le travail le plus facile ou nous ne travaillons pas du tout, et nous ne cessons de grogner contre la chaleur!

Confortablement installées dans vos autos, quand le thermomètre enregistre 90 degrés et plus, avez-vous remarqué les hommes qui creusent dans les rues et les ouvriers des maisons en construction? Ceux-là font pitié et, cependant, ils bénissent le travail qui empêchera leur famille de mourir de faim.

Si nous pouvions, une fois, voir les tristes logis des quartiers pauvres où les enfants sont entassés dans des pièces sans air et si souvent malpropres, nous saurions que, dans nos maisons confortables, nous n'avons pas le droit de nous plaindre.

Parce qu'il fait chaud, vous flânez ou vous simplifiez l'ouvrage, mais pensez-vous au grand nombre de ceux qui doivent toutes les minutes de leurs journées à leurs patrons, dans les bureaux, les magasins, les fabriques malsaines?

Et les femmes qui font seules la besogne de la maison: ménage, cuisine, blanchissage, repassage, et qui, en plus, ont soin de petits enfants malades et criards!

Voilà des gens à plaindre et qui peut-être se lamentent moins que vous!

Mais, me direz-vous, à quoi nous servirait de penser à tous ces gens que nous ne pouvons soulager?

Mais d'abord à nous corriger de nos exigences et à nous remplir de reconnaissance, pour Dieu qui nous a placés parmi les privilégiés, et pour nos pères et nos maris dont le travail et le dévouement nous assurent ce confort.

Je trouve étranges ceux qui se disent une fois pour toutes: "Je ne puis rien pour toutes ces misères dont vous parlez, il y en a trop!"

C'est une déclaration commode et elle serait rassurante pour la paix de notre âme si elle était vraie, mais elle ne l'est pas!

Quand nous ne pouvons atteindre directement ceux qui souffrent, nous savons très bien qu'en aidant les œuvres charitables, nous soulagerons beaucoup de misères, et si chacune de nous se faisait une obligation stricte d'économiser et de se priver pour cela, elle ne ferait que son devoir de charité et il se ferait beaucoup de bien dans le monde.

Qu'il fasse une chaleur torride ou un froid polaire, c'est toujours le pauvre qui souffre le plus cruellement, et quand il y a du chômage, comme cette année, c'est un pauvre qui a faim et qui se désaltère avec de l'eau tiède, car il ne peut se payer de la glace!

Nous partons pour la mer ou la montagne et nous nous plaignons même de la fatigue occasionnée par nos préparatifs! Tout cela nous fait toucher du doigt notre égoïsme financier et, certes, nous n'avons pas de raisons d'être fiers de nous!

Vous aurez aussi bien raison d'être mécontents de moi que vous dis des choses désagréables et qui sont des redites par-dessus le marché, mais j'ai pensé tout haut avec vous, nous nous ressemblons tous!

FADETTTE

Première mortification...

Cinq ans! Est-ce possible? On m'appelait Bébé. Je vous ressemblais peut-être? Des cheveux blonds cendrés un peu frisés, des yeux couleur de pervenche sombre; un peu têtue... et sachant gémir pour une pécunielle... Sympathique bambine, n'est-ce pas? Ma mère, toute bonne, avait été dotée par le bon Maître d'un moral d'allais dire masculin, tant elle était courageuse, ferme, vaillante, ennemie des pleurs, des soupirs. Il faut aller à travers la vie, à la main du bon Dieu (1), sans jamais faiblir, et son enfant recut d'elle, héroïne du foyer, maintes leçons de courage.

Dés que je sus comprendre le plaisir que l'on peut goûter à recevoir un cadeau, à croquer un bonbon, à feuilleter un livre, maman m'appriit la mortification à faire... Oh! ce fut toute une affaire.

— Myriam, ce jouet que vous aimez, eh bien! pour faire une mortification...

— Une fortification? — Si vous voulez; car les petites mortifications vous fortifient, vous aident à grandir en sagesse, en volonté. Il faut savoir, petite fille, donner votre joujou à votre sœur.

— Et si je le prêteis seulement, maman, est-ce que ça déferait la mortification?... — C'en serait la moitié d'une.

(1) Saint Elie.

— Eh bien!... eh bien! maman, je ferai souvent des mortifications comme ça, et à la fin, le petit Jésus aura quand même bien des choses!... Et ma mère sourit à ce début.

Un soir de fête, je recus des amis: mon régule, autrefois. Un petit paquet dura longtemps... il y en a de des roses, des blancs... c'est joli! Quel bonheur! Mais la leçon me guettait... Sans m'en douter, trop occupée à dévaliser mon petit cornet, j'entendis maman qui me rappelle le sacrifice... Il fallait partager les précieux amis avec ma grande sœur!

— Mais, maman, dis-je interdite, car il ne me restait qu'un seul ami, mais... Hélène est trop raisonnable...

— Oui, elle l'est; cependant, vous devez lui en donner une part.

Une part! c'est un trait de lumière pour la malicieuse gourmande. Et, prenant courageusement au fond du sac, tout fripé maintenant, le malheureux ami, avec ses jolies quenottes, elle le partagea en deux minuscules morceaux, et, avec l'air d'une reine accordant une faveur, offrit la petite moitié au huit ans de sa sœur scandalisée...

La mortification! mon Dieu que c'était simple! Je devais au moins donner l'ami tout entier!... Vous êtes plus courageux, n'est-ce pas?

Et puis, ce fut le tour d'un livre. Maman saisissait au vol les occasions de m'apprendre à offrir à Dieu, qui m'avait tout donné, des petits reus; c'était une prévenance pour aider une domestique, quand j'avais envie de courir au

clarent très bien logés. Le village est à vingt kilomètres des lignes. C'est dire que les avions le bombardent, en passant, la nuit surtout. On peut suivre, à l'oreille, le déplacement de la bataille quotidienne, les combats d'artillerie, au nord, au sud; les coups précipités, les gros, les petits.

Là, on est presque tranquille, mieux nourri. La soupe n'est plus froide, comme devant le fortin allemand. Après l'exercice, la troupe flânait, buvait, fumait, dormait; non pas toute. Il y avait des âmes qui songeaient à des choses anciennes, et à d'autres, qui ne leur seraient point venues à l'esprit, sans le danger d'hier, sans la menace de demain, sans le repos entre les deux. Il y en avait qui priaient. On était dans le temps de Noël. Beaucoup se rappelaient la messe de minuit, la famille en marche, les détours qu'on faisait dans les chemins creux. Gildas Maguern se voyait à la porte de l'écurie de Penmur, attenant la Roussette, dont les yeux brillaient plus vifs que les étoiles. Il revoyait les frères, la sœur, et Anna avec son tablier de velours. L'avant-veille de la fête, les hommes, à partir de cinq heures, ce qui est déjà la nuit, venaient

de toutes les caves et des greniers, et des hangars encore debout de Cerisy-Gailly. Ils venaient, après l'exercice, vers l'église blessée, branlante; et le froid était dur, à cause du toit qui laissait passer la pluie, à cause des fenêtres béantes, que l'explosion avait dégarnies de leurs vitreaux. Ils accouraient aux sacrements. Leur baptême les amenait, car l'aumônier confessait dans le chœur. Il était en soutane, assis tout au fond, derrière l'autel, sur un banc qui n'avait plus que trois pieds, et que soutenait, comme quatrième, une chaise renversée: devant lui, un morceau de tapis, sur lequel les pénitents s'agenouillaient. Il y avait une pauvre lumière, posée sur le bras d'une stalle du chœur: une bougie fichée dans une ancienne lanterne de procession. On ne se voyait pas; on se devine. Les soldats sont si nombreux, que les premiers de la masse qui attend, assis comme ils peuvent, agenouillés, ou debout, touchent les épaules ou les jambes de celui qui se confesse, à qui l'aumônier dit, quelquefois: "Parle pas si haut! Ils vont t'entendre." Et l'homme répond, d'habitude: "Bah! il n'y a pas de déshonneur à se confesser..." Et puis, moi, j'écoutais pas les autres, tout à

l'heure." Gildas est parmi les autres. Après une grande demi-heure, il fait son signe de croix, et s'agenouille sur le tapis. Le prêtre l'interroge un peu. Il reconnaît une âme droite et pure. Les yeux s'habituent à transformer la lueur en jour. Il est ému, par cette franchise du visage de l'enfant de Penmur, par ce regard direct; il admire la fermeté du ton, l'aisance à répondre, et alors, mu par une inspiration soudaine, il demande:

— Que faisais-tu? — Je cultivais la terre.

— Les miens l'ont aussi cultivée. C'est un grand métier. Tu n'as jamais pensé à autre chose? — Si.

— Je parie que tu as pensé à être prêtre? — Oui. Et moi qui ne voulais pas vous en parler ce soir! On est trop! — Reviens demain, si tu peux, après ma messe, dans la sacristie.

Et l'abbé étend le bras, pour montrer la porte de la petite pièce, où étaient els ornements, autrefois.

Le lendemain, Gildas a pu venir au rendez-vous. Cet aumônier, aux yeux fraternels, lui serre la main, et l'attire. On peut s'asseoir. Ils

ENCORE LE TRICORNE



Bien qu'il soit, depuis les chaleurs, laissé dans l'ombre et remplacé par le chapeau à large bord, le petit tricorne n'est pas tout à fait mort. On le voit souvent encore les jours sombres et pas trop chauds.

UN MENU PAR SEMAINE

SOUPE AUX TOMATES — POITRINE D'AGNEAU AUX ASPERGES — BORDURE DE PATATES — SPAGHETTI A L'ITALIENNE SANS VIANDE — POUDING AUX ORANGES

SOUPE AUX TOMATES

Voici une bonne manière de faire la soupe aux tomates. Mettez trois chopines de bouillon de bœuf dans une soupière, assaisonnez bien avec un peu de sel et de poivre, clous de girofle, mettez ensuite une boîte de tomates (conservées) dans une casserole; émiettez dans ces conserves trois tranches de pain bien épaisses que vous aurez soin de faire sécher et rôtir avant. Laissez bouillir jusqu'à ce que le pain soit tendre, ensuite coulez à travers une passoire fine et versez dans la soupe bouillante.

POITRINE D'AGNEAU AUX ASPERGES

Prenez deux poitrines d'agneau, cuites, désossées et refroidies sous presse; coupez-les sur le travers en morceaux réguliers pointus d'un côté et ronds de l'autre. Assaisonnez avec sel et poivre; trempez-les dans des œufs battus, et panez-les. Faites-les colorer des deux côtés dans une casserole plate avec du beurre. Dressez-les en couronne sur un plat, et garnissez le centre avec des pointes d'asperges blanchies, sautées au beurre et liées avec un peu de sauce blonde.

BORDURE DE PATATES

1-2 livre de patates cuites; 1 once de beurre; 1 jaune d'œuf; un peu de sel; 1 ou 2 c. à soupe de lait. Fondez le beurre dans la casserole, ajoutez les patates, coulées et les autres ingrédients. Ayez soin que le mélange ne soit pas trop humide, et travaillez-le sur le feu jusqu'à ce qu'il cesse de coller à la cuiller. Enfarinez ensuite la planche, mettez-y les patates et formez un rouleau droit et uni. Disposez en cercle sur un plat non creux. Cannellez ou marquez l'intérieur en pressant avec le dos d'une fourchette ou le manche d'un couteau et employez cette bordure pour monter des cannelons, des côtelées et d'autres entrées. Si on le préfère, une bande droite de patates peut être disposée sur le plat au lieu d'un cercle. Ou encore, la bordure peut être placée près du bord du plat, enduite d'œufs battus, brunie dans le fourneau, et le centre peut être de ragout de poisson gratiné, de curri, etc.

SPAGHETTI A L'ITALIENNE SANS VIANDE

1 livre de spaghetti; 2 tasses de tomates; 4 clous de girofle, ail; 1

CHEZ EATON

Spécial de la Feuille d'Erable

HAUTE QUALITE! BAS PRIX!

Spécial de la Feuille d'Erable, mercredi, la paire... **.59**

La plus grande aubaine de serviettes depuis des mois! Des milliers de serviettes de haute qualité, texture souple, égale et remarquablement épaisse. Il semble réellement impossible que des serviettes de cette qualité puissent être offertes à si bas prix! Seul, un achat considérable nous le permet. Blanches, avec bordures en vert, or, orchidée, bleu ou rose, ou avec rayures verticales dans les mêmes couleurs. Environ 22 x 42 pouces.

Ces serviettes sont aussi en vente au Magasin Teco, 1207, rue Sainte-Catherine est, et au Magasin Teco, 2269, avenue Mont-Royal est.

Si vous donnez votre commande par la poste, écrivez au Service d'Ashtat, The T. EATON Co. Limited, de Montréal.

Au deuxième chez Eaton — Rue Université

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Ces serviettes sont aussi en vente au Magasin Teco, 1207, rue Sainte-Catherine est, et au Magasin Teco, 2269, avenue Mont-Royal est.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

chillerée à soupe de beurre; 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive, sel, poivre et paprika au goût.

Cassez le spaghetti et préparez-le d'après la direction, ajoutez à l'eau 1 cuillerée à soupe de beurre. Faites chauffer l'huile d'olive, ajoutez l'ail, et faites cuire jusqu'à ce que le pain soit tendre; ajoutez le spaghetti, les assaisonnements et les tomates. Faites cuire durant 5 minutes et servez très chaud.

POUDING AUX ORANGES

Prenez 2 ou 3 citrons, selon la grosseur et la fraîcheur, ôtez les pelures et coupez-les en petits morceaux, enlevez les graines et mettez-les dans une chopine ou deux d'eau. Faites bouillir et ajoutez une grande tasse à thé de sucre (plus si vous le voulez). Quand ils ont bien bouilli, ajoutez de la féculé de blé-d'Inde dissoute jusqu'à ce que le tout soit assez épais. Laissez encore bouillir un peu et faites refroidir à la chaleur du lait chaud.

Dans votre plat à pouding, coupez en tranches 4 oranges de bonne grosseur, pelez et enlevez-en les graines; saupoudrez dessus 1-2 tasse de sucre. Sur ces oranges versez la préparation ci-dessus, bien assaisonnée avec du citron ou de l'essence de citron. Quand elles sont refroidies, versez dessus les blancs de deux œufs bien battus; sucez et assaisonnez un peu. Quelques-uns mettent à la place des oranges, des pommes, des pêches, des poires ou tout autre fruit.

Miles Cécile Dubé et Laure Dostaler. Statuette offerte par Mlle Hélène Neville. Volume offert par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

associé; pièce d'or offerte par Mlle Rolande Champigny. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

ASSOCIATION GENERALE. — Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins. Médaille offerte par Mlle Marie-Claire Desjardins.

Feuilleton du "Devoir"

MAGNIFICAT

par RENE BAZIN de L'ACADEMIE FRANCAISE

25 (Suite)

L'aumônier fabriqua la croix avec deux bâtons, et il récitait les prières, et il s'en alla vers les autres de sa longue paroisse. Les soldats l'aimaient, lui qui faisait les attaques sans armes, avec eux, pour eux. Gildas, en le voyant repartir, au matin, pensa: "Je le reverrai. On est frères, à présent!"

Il le revit, mais pas tout de suite. Du 15 au 20 novembre, la pluie tomba encore, puis ce fut un froid sévère, et il fallait à tout prix, malgré le sol gelé, piocher la terre, et faire des tranchées, là où n'étaient encore que des creux de sillons. Beaucoup d'hommes du 135e avaient dû être évacués dans les ambulances: bronchites, pieds ge-

lés, blessures. Dans la nuit du 20 au 21, après onze jours dans ce secteur exposé et sans défense: relève. Gildas, — qui n'a eu ni blessure, ni maladie, — défila, avec les autres, devant le général Fayolle. Il n'est pas content, le grand mince général, qu'on ait laissé longtemps ces braves au pire danger. Gildas a même entendu l'ordre donné à demi-voix: "Tout de suite au repos, et loin!"

Les survivants cantonnent bientôt à Corbie, d'où ils partent pour s'installer dans les ruines et les débris de Cerisy-Gailly, où la grande explosion a eu lieu, le 6 novembre. Gildas et quatre de ses camarades ont trouvé une cave, de la paille et un lit de fer. Ils se dé-

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire de Montréal, administrateur et propriétaire.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
10	Abitibi préf.	19	—	—	19	—
9	Bell Telephone	139 1/2	—	—	139 1/2	— 1/2
6625	Brazilian	24 3/4	24 1/2	24 1/4	24 1/4	+ 1/4
60	B.C. Electric "B"	12 1/2	—	—	12 1/2	—
10	Can. Bronze	24	—	—	24	—
200	Can. Car	12 1/2	12 1/2	12	12	—
90	Can. Car préf.	21	—	—	21	—
200	Canada Cement	11 1/2	—	—	11 1/2	+ 1/4
315	Can. Pacific	28	28	27 1/4	27 1/4	— 3/4
185	Cockshutt Flow	6 1/4	6 1/4	6	6	—
20	Can. Ind. Alcohol	3	—	—	3	—
61	Can. Pow. and Pap.	60	—	—	60	—
77	Can. Smelting	111 1/2	111 1/2	110	110	—
180	Dom. Bridge	35 1/4	35 1/4	35	35	—
106	Dom. Textile	71	71	70	70	— 1/2
75	Fraser	1 1/2	—	—	1 1/2	—
2980	Intr. Nickel	16 1/4	16 1/4	15 1/2	15 1/2	— 3/4
25	Lake of Woods	9 7/8	—	—	9 7/8	—
50	McCull Front.	13 1/2	—	—	13 1/2	+ 1/2
1701	Mot. Power	46 1/2	46 1/2	45 1/4	46	+ 1/4
211	Nat. Breweries	28 1/2	28 1/2	28 1/4	28 1/2	— 1/4
26	Ottawa Traction	100	—	—	100	—
100	Power Corp.	48 1/2	—	—	48 1/2	+ 1/2
499	Shawinigan	43	43 1/2	42 1/2	42 1/2	+ 1/4
30	Steel of Canada	30	30 1/8	30	30 1/8	— 1/8

Bourse de New-York

Cours fermés par la maison G. FRONZON & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Air Reduction	87 1/2	87 1/2
Allied Chemical	131 1/2	129 1/2
American Can	113	112 1/2
American & Foreign Pow.	38	37 1/2
American Pow. & Light	40 1/2	41 1/4
American Smelting	35 1/2	35 1/4
American Water Works	55	54
American Tel. & Tel.	183 1/2	182 1/2
Anacosta	109	108 1/2
Atlantic Refining	15 1/2	15 1/4
Auburn	196 1/2	196 1/4
Baldwin Locomotive	16 1/2	16 1/4
Baltimore & Ohio	62 1/2	62 1/4
Bethlehem Steel	53	52 1/2
Canadian Pacific	27 1/2	27 1/4
Commercial Solvents	15 1/2	15 1/4
Chicago Rock Island	46 1/2	46 1/4
Chrysler Motors	24 1/2	24 1/4
Columbia Gas & Electric	34 1/2	34 1/4
Cos. Gas of New York	99 1/2	99 1/4
Continental Can. Co.	53 1/2	53 1/4
Corn Products	74	73 1/2
Commonwealth Southern	9 1/2	9 1/4
Dupont	91 1/2	91 1/4
Elec. Pow. & Light Corp.	6 1/2	6 1/4
Freeport Texas	28 1/2	28 1/4
General Foods Corp.	49 1/2	49 1/4
General Motors	39 1/2	39 1/4
Gillette	23 1/2	23 1/4
General Electric	44 1/2	44 1/4
Hudson Motors	30 1/2	30 1/4
Int. Tel. & Tel. Co.	30 1/2	30 1/4
Johns Manville	39 1/2	39 1/4
Kennecott Copper	23 1/2	23 1/4
Loews Theatres	30 1/2	30 1/4
Mack Trucks	32 1/2	32 1/4
Montgomery & Ward	22 1/2	22 1/4
Nash Car Co.	30 1/2	30 1/4
National Biscuit	60 1/2	60 1/4
National Power Light	28 1/2	28 1/4
New York Centre	94 1/2	94 1/4
North American	72 1/2	72 1/4
Noranda	20 1/2	20 1/4
Packard Motors	6 1/2	6 1/4
Phillips Petroleum	50	49 1/2
Phillips Petroleum	8 1/2	8 1/4
Public Service of New Jersey	83 1/2	83 1/4
Radio Corporation	21 1/2	21 1/4
Remington Rand	10 1/2	10 1/4
Republic Iron & Steel	18 1/2	18 1/4
Int. Tel. & Tel. Co.	30 1/2	30 1/4
Simmons Bed	18 1/2	18 1/4
Sinclair Oil	11 1/2	11 1/4
Southern Railway	35 1/2	35 1/4
Standard Brand	18 1/2	18 1/4
Standard Gas & Electric	69 1/2	69 1/4
Standard Oil of New Jersey	39 1/2	39 1/4
Standard Oil of New York	34 1/2	34 1/4
Studebaker	19 1/2	19 1/4
Texas Corp.	24 1/2	24 1/4
United Aircraft	24 1/2	24 1/4
United Gas Improvement	31 1/2	31 1/4
U. S. Rubber	16 1/2	16 1/4
U. S. Industrial Alcohol	31 1/2	31 1/4
U. S. Steel	104 1/2	102 1/2
Vanderbilt	37 1/2	37 1/4
Western Union	118 1/2	118 1/4
Westinghouse	31 1/2	31 1/4
Woolworth	71 1/2	71 1/4

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINEE

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
Assoc. Brewers	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	—
Brit. Am. Oil	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	—
Can. Vickers	3	3	3	3	—
Dist. Seagram	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—
D. Engineering	19	19	19	19	—
Dom. Stores	22 1/4	22 1/4	22 1/4	22 1/4	—
Imperial Oil	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	—
Imperial Tobacco	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—
Int. Petroleum	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	—
Mitchell Robert	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	—
Wal. Goodenham	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	—
UTIL. PUBLIQUES	—	—	—	—	—
Beharhorns P.	6	6	6	6	—
Arno Mines	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	—
MINES	—	—	—	—	—
Abana Mines	7	7	7	7	—
Amulet	25	25	25	25	—
Big Missouri	30	30	30	30	—
Don Rouyn	01	01	01	01	—
Sullivan	6	6	6	6	—
Noranda	20 1/2	20 1/2	19 1/2	19 1/2	—
Premier Gold	70	70	70	70	—
Stacoe	46	46	46	46	—
Stadacona	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8	—
St. Lawrence	80	80	80	80	—
Vipond	80	80	80	80	—
Wright Harg.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	—
Sheriff Gold	72	72	72	72	—
Moss Mines	35	35	35	35	—

Les ventes d'immeubles

(Compilation d'Ernest Pitt et Cie)

Hier, 20 ventes, dont 11 de \$2,000 et plus ont été enregistrées pour un montant total de \$135,994.50.

La vente la plus importante, de \$45,000, a été transgée dans le quartier Saint-Henri entre les deux commissions scolaires de Montréal, pour des immeubles et des lots vacants sis rues Workman, Delisle et Rose-de-Lima.

La deuxième vente la plus importante, de \$20,000, a été transgée dans le quartier Mont-Royal, entre S.-L. Burrell et al. et J.-H. Demers pour des immeubles sis Chemin Sainte-Catherine.

— Rue Bannantyne vacante, lot No 4675-100, terrain 28 x 100 pieds, The Northmount Land Co., vend à E. Huot, \$1,400. H. Gohier, notaire—1931.

— Chemin Ste-Catherine, batières, lots Nos 38-58 à 62; terrain 62 x 54 pieds, S. R. Burrell et al vend à J. H. Demers, \$20,000. E. Cholette, notaire—1931.

— Ave Maricette, vacante; lots Nos 146-295, 296. La succession G. Maréchal vend à M. T. Tait, \$1,000. J.-A. Allard, notaire—1931.

— Ave Rosedale, vacante; lot No 151-305; terrain 4600 pieds, H. S. Dowd vend à The Protestant Board of School Commissioners of Montreal, \$900. R. H. Barron, notaire—1931.

— Ave Maricette, vacante; lot No 149-292; terrain 4603 pieds, W. H. Meredith vend à The Protestant Board of School Commissioners of Montreal, \$900. R. H. Barron, notaire—1931.

— Rosemont, Blvd Rosemont, batières No 404; lot No partie 195; terrain 160 x 112 pieds, J. A. Thérien vend à Dame A. Clément, \$9,500. G. L. Marsolais, notaire—1931.

— Blvd Pie IX, vacante; lots Nos 194-91 à 101, A. Brunet vend à P. Clancy, \$2,634.50. R. Desjardins, notaire—1931.

— St-Henri, Rues Workman, Delisle et Rose de Lima, batières; lots 941-42 à 40, 941-72 à 80; terrain 41,200 pieds, Protestant Board of School Commissioners of Montreal vend à Catholic School Commission of Montreal \$45,000. E. H. Reilly, notaire—1931.

Cours des trusts fixes

Canada-America	5%
Can. Int. Trustee Shares	6%
Corporate	5 1/4%
North American	5%
N. Y. Bank Trust Shares	7%
United N. Y. Bank Trust	11 1/2%

Emission de Grand'Mère

Réunis en assemblée spéciale les membres de notre conseil municipal ont vendu à la Maison L.-G. Beaubien et Cie, Ltée, de Montréal, une tranche de \$68,700.00 de débiteures à 5%, autorisée par le Règlement No. 275 au prix de \$100.09.

Les autres soumissions reçues sont: Banque Canadienne Nationale, 99-17, Dominion Securities, 98.81 et MacLeod, Young, Weir and Co. Ltd à 98.30.

Le beau résultat obtenu dans la vente de ces débiteures à un prix qui l'on considère comme très bon établit très bien la situation financière excellente de notre cité et augmente d'autant notre crédit à l'étranger. Nos édiles du conseil ont certainement droit à nos sincères félicitations pour cette transaction.

Un Revenu Mensuel de plus de \$2.00 sur chaque \$100.00 placé

The Imperial Trusts Co. of Canada, comme fiduciaire des Certificats Fiduciaires à Participation, a fait la distribution mensuelle suivante sur chaque \$100.00 placé sur ces certificats:

juin	\$2.00
mai	\$2.12
avril	\$2.22
mars	\$2.19
février	\$2.32

MOYENNE - \$2.17 par mois

Il devrait vous paraître dans votre intérêt de nous demander par lettre ou téléphone des renseignements complets touchant ce placement.

BONDED ROYALTIES LIMITED

261, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Téléphone: Lancaster 1116.

— et Industriels

467, rue St-François-Xavier Ch. 295

Tél. MARquette 5335

Le marché du bétail

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Faits et Potins

Le monopole au cinéma

Famous Players Canadian Corporation et toute une série d'autres compagnies intéressées dans la distribution de films et dans les principaux théâtres du pays constituent un monopole dans toute l'acceptation légale du mot. Telle est la conclusion d'une longue enquête faite par M. Peter White, avocat, enquête qui a été faite à la demande expresse du ministère du travail.

Lorsqu'on dit monopole, il ne s'agit pas simplement d'une ou de plusieurs organisations réunies dans le but de contrôler un genre quelconque d'activité, mais il faut de plus que ces organisations usent de moyens illégaux, sinon malhonnêtes, pour arriver à leurs fins, soit en vue d'exploiter le public à un degré plus ou moins considérable. D'après les constatations de M. White, Famous Players Canadian Corporation et les compagnies qui lui sont associées, soit directement, soit indirectement du fait qu'elles sont toutes contrôlées par la Paramount Public qui semble elle-même être sous la direction absolue d'Adolphe Zukor, auraient adopté comme méthode d'éliminer les propriétaires indépendants de cinéma en ne leur refusant des films ou en ne leur cédant que longtemps après qu'ils avaient été montrés dans les théâtres faisant partie de l'organisation, soit alors qu'ils avaient perdu leur principal valeur, celle inhérente à la nouveauté.

Pour éliminer la concurrence des films étrangers, on a fait signer aux propriétaires de théâtres des contrats qui ne leur permettaient pas de montrer d'autres films que ceux de compagnies spécifiées, toutes américaines naturellement.

Pour éviter les velléités de concurrence de la part d'autres financiers, on a acheté des emplacements et des théâtres, dont certains n'étaient pas maintenus en opération mais qui constituaient toujours une menace pour ceux qui auraient voulu se lancer dans cette industrie.

Tout cela explique comment il se fait que nous n'ayons pratiquement que des films américains chez nous. L'enquêteur insiste sur le fait que le film anglais se trouve pratiquement exclu du pays, ce qu'il considère être au détriment de l'idéal britannique. Il oublie ou ignore qu'un effort considérable a été fait à Montréal pour nous donner des films français. Il est probable que la question de langue compte pour beaucoup dans ce premier succès des films français parlés chez nous. On peut toutefois se demander comment il se fait que nos concitoyens de langue anglaise beaucoup plus riches, n'aient pas mieux réussi. La meilleure explication ne serait-elle pas de ce que les Canadiens anglais sont plus américains et qu'ils ne tiennent pas plus que ça aux films de la mère patrie?

Quoi qu'il en soit, le public en général souffre d'une situation dénoncée par l'enquêteur du gouvernement fédéral. Il en souffre du fait qu'on lui impose en quelque sorte les films qu'il doit voir; il en souffre probablement du fait qu'il lui faut payer les hauts prix des théâtres principaux dans chaque ville s'il désire avoir la nouveauté parce qu'autrement il ne reverra que de vieilles représentations que deux, trois et même quatre mois plus tard ailleurs.

Les conclusions de l'enquête sont spécifiques: elles constituent une très grave accusation contre les dirigeants des compagnies visées. Il reste à voir maintenant ce que feront les autorités pour remédier à cet état de choses.

C. H.

Projets de fusion

Si les époques de grandes prospérités sont généralement favorables aux fusions d'importantes compagnies, celles de dépression ne le sont pas moins. Les raisons qui invitent les intéressés à procéder à ces réunions de capitaux ne sont peut-être pas les mêmes; les résultats en sont beaucoup plus rapprochés.

Il est de nouveau question du projet de fusion de Bethlehem Steel avec Youngstown Sheet and Tube. Il y a deux ans, le facteur bourse comptait probablement pour beaucoup dans ce projet. C'était là une occasion, pour les actionnaires des deux compagnies, de réaliser de jolis et rapides bénéfices. Aujourd'hui, la situation économique tient probablement une plus grande place et en plus de viser à organiser une compagnie dont la production sera beaucoup plus diversifiée, nul doute qu'on veut être en mesure de faire meilleure figure en face de U. S. Steel.

Une autre fusion importante en perspective, c'est celle de Standard Oil de New-York avec Vacuum Oil. La nouvelle compagnie sera capitalisée à 40 millions d'actions d'une valeur nominale de \$25 chacune, soit un milliard de dollars. Les trois quarts de ces actions seraient émises immédiatement en échange des actions des compagnies composantes. Les actionnaires de Standard Oil recevraient 1 action nouvelle pour une ancienne et ceux de Vacuum Oil 2 pour une.

Les pêcheries

La valeur totale de la production des pêcheries canadiennes en 1930 s'est élevée à \$47,795,911. Sur ce total, la pêche maritime compte pour \$41,451,977, ou 87 p.c. du total de la production canadienne (17,730,000). Les résultats en Colombie britannique ont été nettement au-dessus de la moyenne et montrent une augmentation de 52 p.c. sur la quantité produite. La valeur marchande du saumon n'a augmenté que de 18 p.c. La Colombie britannique vient en tête des provinces, avec une production de \$23,103,000, la Nouvelle-Ecosse, ensuite, avec \$10,400,000. La province n'a que 5.24 p.c. de la production totale. Durant l'année écoulée, la valeur totale des capitaux engagés s'est élevée à \$64,000,000 dont \$33,200,000 représentant la valeur des bateaux de pêche, filets, etc. 79,549 personnes ont été employées dans l'industrie des pêcheries.

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)

Blé dur no 3	61
Blé dur no 4	59
Orge no 3	44
Orge no 4	43
Orge no 5	42
Avoine no 3	38
Avoine d'alimentation no 1	35

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente	\$5.00
Seconde patente	\$4.40
Forté à boulanger	\$4.20

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au son.)

Son	\$16.25 à \$17.25
Gru rouge	\$17.25 à \$18.25
Gru blanc	\$24.25 à \$25.25

FOIN

(Prix la tonne.)

Extra no 2	\$14
No 2	\$13
No 3	\$10

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)

De crémère, en boîtes	23
De crémère, en blocs	24

FROMAGE

De Québec 12 1/2 à 12 3/4

D'Ontario 11 1/2 à 11 3/4

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)

Spéciaux	28
Extras	26
Premiers	22
Seconds	20

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILLES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)

Poulets à rôti	37 à 41
Poules	26 à 30
Dindons	37 à 40
Jeunes canetons	33
Canards à rôti	27

POMMES DE TERRE

Nouvelles, 80 lbs

Green Mountains, 80 lbs

Florida, no 1, 160 lbs

4.00

Cours des grains

WINNIPEG

Blé, juillet, 60%; octobre 62 1/2.

Avoine, juillet, 30; octobre 31 1/2.

Orge, juillet, 32 1/2; octobre 34 1/2.

Seigle, juillet

La croisière de l'Université

Havre-Saint-Pierre et les Sept-Iles

Voici la fin de l'article sur la croisière de l'Université de Montréal dans le golfe Saint-Laurent, dont la première partie a paru hier.

A Saint-Anne des Monts, il est toutefois pénible d'entendre les citoyens nous dire qu'ils sont à 60 milles du chemin de fer le plus rapproché, Mont-Louis est un petit village qui semble dormir au soleil, étendu paisiblement dans sa baie où la vague adoucie vient mourir sur un gravier semé de coquilles rares. Gaspé est une petite ville construite par étages, dont les souvenirs historiques les plus lointains se mêlent à ceux de la guerre mondiale. Sa baie forme un port naturel qui pourrait abriter des milliers de navires. Des autocars attendent les voyageurs à Charlottetown pour les promener à travers la ville et même dans la banlieue. La visite du parlement et des trésors historiques qu'il renferme a fort intéressé tout le monde. La suppression au programme de la visite des Iles de la Madeleine a chagriné les voyageurs, mais ils ne pouvaient mettre la faute sur le dos du capitaine, il était tellement visible que cela ne dépendait que du mauvais temps. Bon nombre des excursionnistes n'auraient pu d'ailleurs, par prudence ou autrement visiter les îles, tant la mer était courroucée. La messe dominicale devait avoir lieu à cet endroit, mais est-ce à cause du tangage combiné avec le roulis, est-ce à cause de l'indisposition même de M. l'abbé Gauthier, vicaire à Sainte-Catherine de Montréal, qui célébra la messe tous les matins, toujours est-il que vers neuf heures on nous apprit sur le pont, que la messe était supprimée à cause du gros temps.

Sur la route du retour, le premier arrêt se fit à Havre-Saint-Pierre, où se trouve le siège du vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent confié à la Congrégation des Pères Eudistes, depuis 1903, dont Mgr Julien-Marie Leventoux est le troisième titulaire. Toutes les missions du golfe sont desservies par les Eudistes. En été, ils s'y rendent par voie d'eau et en hiver par les fameux chiens esquimaux. Sur la côte nord on n'espère ni chemin de fer, ni service de bateau fréquent. On met actuellement son espoir dans l'aviation. C'est l'aviation qui favorisera l'essor de Havre-Saint-Pierre comme du village des Sept-Iles où les voyageurs se sont aussi arrêtés.

Aux deux endroits, toute la population s'était rendue au quai pour assister à l'arrivée des lointains voyageurs que formait le groupe universitaire. Le spectacle était véritablement touchant de voir ces braves gens pressés sur le quai et attendre le bateau. Le New Northland est regardé comme le plus gros navire qui soit arrêté au Havre-Saint-Pierre et l'on ne doute pas que son arrivée ait créé tout un événement dans la place.

Le groupe officiel s'est rendu visiter M. l'abbé Le Strat, curé de l'endroit, qui, en l'absence de Mgr Leventoux, parti pour Québec, s'est montré charmé de cette visite, et il a raconté que son village de Havre-Saint-Pierre, comme on devait l'apprendre aussi de celui des Sept-Iles, est formé de familles acadiennes venues des Iles de la Madeleine. La population actuelle y est de plus de 1,100 âmes. L'église qui y existe encore fut construite en 1867, quinze ans environ après la fondation de ce village. Jusqu'à maintenant, selon M. Le Strat, les habitants de l'endroit vivaient bien, mais on craint un peu de misère avec la venue de l'automne prochain.

Havre-Saint-Pierre, seule paroisse canonique de la côte nord, possède aussi un couvent et un hôpital dont la direction est confiée dans les deux cas aux Soeurs de la Charité de Québec (Soeurs Grises). Après avoir visité le New Northland, sur l'invitation de M. Clarke, les religieuses ont invité les gardes-malades et les institutrices qui étaient à bord ainsi que les journalistes à visiter leurs maisons. La retraite annuelle allait s'ouvrir et les religieuses des maisons de l'île d'Anticosti, Soeur Saint-Nazaire, et de Shelter Bay, Soeur Sainte-Bertille, se trouvaient au Havre-Saint-Pierre, de même qu'un groupe d'autres religieuses. Soeur Sainte-Eusébie, supérieure de Saint-Pierre, dirigea la visite. Le couvent date de 1925 et l'hôpital de 1930. C'est de 36 lits. Il semble que ce soit suffisant pour le moment, car l'air du nord a paru si vivifiant pour les voyageurs que ceux qui le respirent à l'année ne peuvent être malades en grand nombre.

Autre bon nombre de religieuses, elles ont offert leur chaloupe à ceux à leurs visiteurs pour que ceux-ci pussent se rendre visiter l'établissement d'élevage du renard sur l'île du Havre. Cette île, comme bon nombre d'autres situées dans un rayon de 50 milles, appartient à la Hudson's Bay Company, qui a des magasins sur la côte nord et exploite des renardières sur différentes îles. C'est M. Ovide Dupuis, qui a gagné les courses de chiens au Manoir Richelieu, l'an dernier, qui fit traverser le groupe à l'île du Havre.

Aux Sept-Iles, le Père Arthur Divet, Eudiste, curé, reçut les visiteurs comme à Saint-Pierre. Suit la visite de la colonie coloniale gnoise de l'endroit. La soeur du chef Mackenzie raconta à un petit groupe les différends qui existent dans la colonie. Celle-ci a aussi ses petites chicanes politiques. Puis on organisa une danse à laquelle enfants comme vieillards et jeunes gens prirent part avec une joie visible. Pour la première fois au cours du voyage, quelques hardis nageurs se lancèrent dans les eaux salées et glacées de la côte nord. Aux Sept-Iles, la grève est baignée par le soleil et s'étend devant tout le village. On croit que dans quelques années, la grève des Sept-Iles deviendra une plage à la mode.

Les obédiences des C. S. C.

Au Collège de Saint-Laurent, à l'Externat classique Sainte-Croix et au Collège Notre-Dame

A la clôture de la retraite annuelle, les obédiences ont été distribuées, dans les différentes maisons des religieux de Sainte-Croix à Montréal.

AU COLLEGE DE SAINT-LAURENT

Le R. P. Albert Cousineau, C. S. C., est nommé supérieur pour trois ans au collège de Saint-Laurent; le R. P. Armand Groulx, vicaire-supérieur; le R. P. Arthur Cousineau, économiste; le R. P. Joseph Beaudry, préfet des études classiques; le R. P. Georges Gagnon, préfet de discipline; le R. P. Roméo Boileau, préfet de religion; le R. P. F. Gagné, directeur des philosophes; les RR. PP. Joseph Bardeau et Joseph Valiquette sont premiers maîtres des cours de récréation; le R. F. Aubert devient préfet des études commerciales, et le R. F. Sylvestre, son assistant; le R. F. Martin est le procureur.

A L'EXTERNAT CLASSIQUE

A l'externat classique Ste-Croix dont le nouvel édifice sera construit rue Sherbrooke, près du parc de Maisonneuve, à partir de septembre prochain pour être achevé au mois de janvier, le R. P. Herve Morin demeure le supérieur. Le R. P. Arcade Goguen est vice-supérieur; le préfet des études, le R. P. Paul Emile Beaudoin; et les professeurs, les RR. PP. Joseph Harel et Elphège Brunet, plus cinq ecclésiastiques, MM. Gustave Gêrube, Wilfrid Barolet, Wilfrid Shannon, Ernest Charron et un autre qui n'est pas encore nommé.

Le nombre des classes vient d'être augmenté de deux à l'externat. Les cours comprendront désormais les éléments jusqu'à la versification inclusivement. Les RR. PP. Brunet et Gagnon viennent du Nouveau-Brunswick.

AU COLLEGE NOTRE-DAME

Au collège Notre-Dame, en face de l'Oratoire, le supérieur est encore le F. Narcisse; le vice-supérieur, le F. Austin; l'économiste, le F. Norbert; le préfet de discipline, le F. Hubert; le procureur, le F. Fortuna; l'assistant-procureur, le F. Evariste; le préfet des études anglaises, le F. Hilarion; les professeurs: les FF. Remi, Alphonse, René, Osée, Claude, professeur de piano; Euclide Gustave, Jérôme, Severin, organiste; Alcide, professeur de violon et directeur de la fanfare; Louis-Paul, Germain, maître de chapelle; Valier, Flavien, Sylvio, Irénée, Octavien, Avila, Aurèle, Gilbert, Dositheé, Gatien, Paul-Eugène, Albert-Marie, Benoit, Louis-Joseph, Pierre, Séraphin, maître de cérémonies; Jean-Paul et Jean-de-Dieu.

Tous conservent leurs postes, sauf les FF. Louis-Marie, Jacques, Théophile, Jude et Berchmans. Le doyen, au clergé de Montréal, le R. P. Louis Geoffroin, âgé de 93 ans, qui compte 66 ans de sacerdoce, est un des chapelains; les deux autres sont les RR. PP. F. X. Beaulieu, C. S. C., et Honoré Lapointe, C. S. C.

M. J.-A. Nadeau élu maire du Cap-de-la-Madeleine

Trois-Rivières, 7. (S. P. C.) — Après une campagne électorale qui a duré une semaine, M. J. A. Nadeau a été élu maire du Cap de la Madeleine, avec une majorité de 195 sur son adversaire, M. Rousseau. Les deux chevaux élus ont été MM. Francis Courteau et Henri Thiffault, chacun avec une majorité de plus de 200 voix. Le nouveau maire et les deux nouveaux échevins étaient adversaires de l'ancienne administration municipale.

pourvu qu'un service d'aviation desserve l'endroit.

Le lendemain, les voyageurs étaient éveillés de grand matin pour contempler les falaises de la rivière Saguenay et principalement les deux caps Trinité et Éternité. Le bateau passa à peu de distance de ces "témoins pétrifiés" de la genèse d'un monde et leur masse imposante de 1,800 pieds de hauteur jeta tous les voyageurs dans l'admiration et l'étonnement.

Pendant que la vague de chaleur fauchait par centaines les citoyens des grandes villes, dans le golfe et sur le fleuve, les voyageurs devaient avoir souvent recours à leurs pardessus pour sortir sur le pont.

Un fort groupe de voyageurs débarqua à Québec et l'autre, désorganisé, pensa à faire ses malles pour débarquer à Montréal le lendemain, ces vieux amis de dix jours devaient se quitter, mais plusieurs pour se revoir.

En plus des noms déjà cités, mentionnons aussi les noms de voyageurs suivants: Dr Alfred J. Laurence, secrétaire-directeur et professeur à l'École de pharmacie; Dr J. P. Lantier, professeur titulaire à la Faculté de chirurgie dentaire, et Mme Lantier; Mme Eugène Dufresne, et Mlle G. Dufresne, et MM. J. et M. Dufresne; Mlle Bernadette Lépine, assistante-directrice du Sanatorium Prévost, et Rachel Tassé, secrétaire de la revue des gardes-malades; Mlle Aimée Samson, Cécile Lalonde et Rita Labelle, institutrices; Mlle Anne-Marie Letendre, du laboratoire des Hautes Etudes Commerciales; Mlle E. Zappa, Joubert et L. A. Doré; et Mme J. Lalonde; MM. Jean et Gabriel Larue, de Québec, élèves du Collège Jean-de-Brébeuf; Mlle Pauline Spénard et Françoise Lacourrière, des Trois-Rivières; M. l'abbé Paul de Carufel, de Batiscan, M. Jean Dufresne, Jean Neilson et M. Avette, de Montréal, et Mme R. A. Benoit et son fils Pierre, de Québec.

A. A.

M. Houde à La Malbaie

Le chef de l'opposition provinciale termine sa tournée politique du bas du fleuve par une assemblée tenue hier soir

La Malbaie, 7. — Le chef de l'opposition conservatrice à la Législature, M. Camillien Houde, a terminé hier soir sa grande tournée dans l'est de la province par une assemblée à la Malbaie. La foule était nombreuse et l'on remarquait la présence des maires de plusieurs municipalités environnantes. L'assemblée s'est tenue en plein air, mais des haut-parleurs permettaient à la foule de ne pas perdre un mot des paroles des orateurs. On a fait à M. Houde, un bel accueil. Lorsqu'il s'est levé pour prendre la parole, on s'est mis à chanter: "Il a gagné ses épaulettes", à quoi M. Houde répondit: "Pas encore", mais la foule de reprendre aussitôt: "Ce ne sera pas long".

M. Thomas Maher, qui fut candidat dans le comté de Charlevoix-Saguenay aux dernières élections, a parlé le premier; il a exposé quelques-uns des trucs que l'on avait employés pour le battre. C'est ainsi qu'à la dernière minute l'on a envoyé des avions pour annoncer que la guerre était à la veille d'éclater en Égypte. Cette fois-ci, les conservateurs se lancent dans la mêlée pour remporter une victoire décisive; lorsque la bataille sera terminée, il ne restera pas beaucoup de députés libéraux.

S'il existe une crise dans la province de Québec, continue M. Maher, ce n'est pas dû à M. Bennett. C'est dû à la politique de M. Taschereau qui a autorisé la surcapitulation dans l'industrie de la pulpe et du papier, avec ce résultat que de nombreux moulins ont dû fermer leurs portes.

M. Taschereau, dit M. Houde, veut nous voir cesser nos luttes fratricides pour ne penser qu'à la vie et à l'avenir de nos enfants. M. Taschereau ne peut renoncer à la politique de parti; s'il veut s'occuper de protéger la vie de nos enfants, c'est qu'il croit que sur dix enfants il y aura plus tard neuf libéraux. Il est bien difficile d'abandonner la politique de parti après en avoir fait si longtemps. Comment le premier ministre peut-il prêcher l'union après avoir prêché le discord toute sa vie durant, attaquant l'administration municipale de Montréal encore l'hiver passé?

La population de l'Angleterre

Elle est de 39,947,931 y compris le pays de Galles et celle de la Grande-Bretagne de 44,790,485

Londres, 7. (S. P. C.) — A la suite du recensement du 26 avril dernier, le rapport préliminaire du registraire général montre qu'en Angleterre et dans le pays de Galles pour les derniers cinquante ans la population est plus considérable bien que la natalité soit la plus basse. Le chiffre du recensement, la population de la Grande-Bretagne était de 44,790,485. La population de l'Angleterre et du pays de Galles était de 39,947,931 et de ce nombre les femmes étaient en majorité par plus d'un million et demi. Il y avait 20,809,087 femmes contre 19,138,848 hommes. La population est la plus considérable qu'on ait enregistrée, soit 68 personnes par mille carré. C'est aussi la plus considérable de tous les pays qui fournissent des statistiques, à l'exception peut-être de la Belgique.

Le nombre des naissances enregistrées a été de 6,930,000 contre 8,281,000 au recensement précédent. C'est la moyenne des naissances la plus basse en un demi-siècle. Actuellement, les naissances ne sont pas assez nombreuses pour maintenir pendant les années qui viennent le chiffre de la population stationnaire.

Le nombre des décès cependant a été d'un demi-million moins considérable qu'au recensement précédent, ce qui compense un peu pour la diminution des naissances.

L'émigration a enlevé à l'Angleterre 177,000 personnes en ces derniers dix ans. Ce chiffre est moindre qu'aux recensements précédents, ce qui indiquerait que l'émigration est bonne lorsque les affaires sont prospères et mauvaises pendant les périodes de dépression économique.

Dans toutes les régions, la population est plus considérable qu'en 1921, à l'exception de la Galles du Sud. Londres reste facilement la plus grande ville au monde. Sa population est de 8,202,818 alors que celle de New-York est de 6,981,917. La métropole américaine grandit cependant plus rapidement que la capitale anglaise. Birmingham a remplacé Liverpool au second rang des grandes villes d'Angleterre.

La navigation

Le niveau de l'eau baisse toujours

Ottawa, 7. (S. P. C.) — Le rapport du ministère de la marine sur le niveau de l'eau des grands lacs au cours de juin dit que les lacs Huron, Érié et Ontario, ont pratiquement atteint le sommet du cycle annuel et que leur niveau tendra maintenant à descendre graduellement. Les eaux continueront à se retirer désormais jusqu'aux mois de février ou mars prochains.

Si l'on en juge par la retraite actuelle des eaux dans le port de Montréal, on ne s'attend pas à une grande différence d'ici le mois de décembre. Le niveau de cette année établira probablement un record en faible volume sur la période de six étend depuis 1860.

Chez DUPUIS ROBES DE Voile Chiffon pour l'été Tailles 14 à 20 et 38 à 50 Ces robes sont en VOILE CHIFFON de coton lavable. Les unes sont sans manches, avec jaquette à manches longues, d'autres sont à manches courtes. Quelques-unes comportent un devant croisé en piqué blanc d'un effet contrastant, d'autres s'ornent de jabot de même nuance, de nervures contrastantes ou de plissé étroit. Le prix n'est-il pas extraordinaire? DUPUIS FRERES — au deuxième

Nouveau navire canadien

L'Inter-Provincial Steamship Lines, Limited, de Halifax, fondée en 1927 et qui fait le service de fret entre les ports des provinces maritimes et des ports du Saint-Laurent et des grands lacs, vient d'ajouter une quatrième unité à sa flotte. Cette compagnie inaugure son service de fret avec un seul navire, il y a quatre ans. Aujourd'hui ses quatre navires sont le Sonia, l'Ulva, le Delta et le dernier en date: le Mayra, qui quitte aujourd'hui Montréal pour Toronto, Hamilton et Port-Arthur.

Des films parlés à bord

La White Star vient de faire installer la machinerie des films parlés à bord de ses trois navires suivants: l'Olympic, le Majestic et le Homeric. Depuis trois ans, on représentait à bord de ces paquebots des films silencieux, mais afin d'emboîter le pas avec les grands cinémas, la compagnie a décidé de représenter des films parlés. L'Olympic inaugurer ces représentations à sa traversée du 8 juillet, le Majestic, à sa traversée du 22 juillet, et le Homeric, à sa traversée du 5 août. C'est l'installation la plus considérable pour films parlés qui ait jamais été faite à bord de navires.

L'avis Ville d'Ys

M. Edouard Carteron, consul général de France à Montréal, vient d'annoncer l'arrivée à Montréal le 8 juillet prochain, de l'avis français Ville d'Ys. Ce navire qui appartient à la station navale de Terre-Neuve et qui a charge de protéger les pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon, Terre-Neuve et Groenland, fera un séjour de dix jours à Montréal. Ce navire qui fut construit en Angleterre et qui est d'un faible tonnage a servi dans la flotte britannique pour chasser les sous-marins. La France en fit l'achat après la guerre. A l'occasion du séjour de ce navire dans le port de Montréal, il y aura le 13 juillet à bord du Tadoussac, de la Canada Steamship Lines, une excursion à Verchères avec départ à 7 heures du matin du quai Victoria et retour à minuit. Le prix du billet est de deux dollars.

Le Ville d'Ys a à son bord les officiers suivants qui forment son état-major. Nous donnons leurs noms par ordre d'ancienneté: MM. H. P. Latham, capitaine de frégate, commandant; H. P. Tortat, lieutenant de vaisseau, officier en second; H. J. Bergot, médecin de première classe, médecin-major; G. M. Chevannes, J. E. Cornuault, J. G. Loiseau, enseignants de navire de première classe; V. B. David, ingénieur mécanicien de deuxième classe; E. Piquet, commissaire de deuxième classe; M. A. F. Bourguin, F. J. Baillieux, H. C. Hauducœur, P. M. Nielly, enseignants de vaisseau de deuxième classe.

Le "Lady Hawkins"

Halifax, 7. — Le Lady Hawkins, de la Canadian National Steamship, quitte Halifax ce soir avec une liste complète de voyageurs à destination de Boston, les Bermudes, les Petites Antilles, Trinidad et la Guyane Anglaise. Quelque 50 passagers font le voyage à Trinidad et à la

Empress of Britain Le gigantesque, rapide et spacieux paquebot qui apporte un élément nouveau de luxe sur la route de l'Atlantique-nord. Tout un pont affecté aux sports — un autre aux pièces publiques. Appartements d'une, deux et cinq pièces assurant en pleine mer le confort d'une résidence ou d'un hôtel somptueux. Deux jours en vue des rives pittoresques du Saint-Laurent : : : puis 3 jours seulement en pleine mer, avant d'atteindre Cherbourg et Southampton. Wagon-lits directs jusqu'à l'embarcadère. Autres départs fréquents par l'"Empress of Australia", l'"Empress of France", les quatre "Duchesses" et autres paquebots à classe cabine moins dispendieux. "Ayez toujours des chèques de voyageurs du Pacifique Canadien. Négociables partout." Renseignements complets de votre agent local au 415F notre bureau des billets de navires, gare Windsor; du bureau anglo-Canadien Ste-Catherine et Metcalfe, MAR-quette 6262, ou de D. B. Kennedy, agent général, 201 rue St-Jacques O., Montréal, Plateau 2281. PACIFIQUE CANADIEN Guyane Britannique et plusieurs groupes celui de Halifax-Boston-Halifax. D'autres passagers font la croisière jusqu'à Dominica où ils s'embarqueront à bord du Lady Nelson pour le voyage de retour. Montserrat devient le terminus On annonce à la Canadian National Steamships que le point ultime des croisières d'été sera à l'avenir Montserrat, au lieu de Dominica, afin de permettre aux passagers qui montent à Halifax de profiter de ces croisières. Les passagers faisant cette croisière font escale aux Bermudes, à l'aller et au retour, à St. Kitts, Nevis, Antigua et Montserrat où ils passent la nuit avant de monter à bord du navire qui les ramène à Halifax et Boston. Les navires affectés à cette croisière continuent leur service dans les îles au sud de Montserrat. Ils font escale à Dominica, Ste-Lucie, la Barbade, St-Vincent, Grenada, Trinidad et la Guyane britannique, en Amérique du Sud. Mouvement des paquebots L'Alaunia, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal lundi prochain. Le Laetitia, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Montréal lundi prochain. L'Empress of Australia, ligne de la C.P.S., parti de Southampton, à Québec ce matin. Le Duchess of Richmond, ligne de la C.P.S., parti de Liverpool, à Montréal samedi. Le Doric, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal samedi. L'Athenia, ligne Anchor, parti de Montréal, à Glasgow lundi. L'Asonia, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth dimanche. Le Laurentic, ligne White Star, parti de Montréal, à Liverpool dimanche. Le Duchess of Bedford, ligne de la C.P.S., parti de Montréal, à Liverpool demain. Le Montcaim, ligne de la C.P.S., parti de Montréal, à Southampton vendredi. Le Duchess of York, ligne de la C.P.S., parti de Montréal, à Liverpool samedi. Le Cameronia, ligne Anchor, parti de Glasgow, à New-York aujourd'hui. Le Majestic, de la compagnie White Star, parti de Southampton, à New-York aujourd'hui. Le Scythia, de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à New-York aujourd'hui. L'Ile-de-France, de la C. G. T., parti du Havre, à New-York demain. Protection à un passage à niveau Valleyfield, 7. — Un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, hier, dans le cas des trois personnes qui ont perdu la vie dans un accident d'automobile à un passage à niveau. On a adjugé au verdict une recommandation aux autorités du C. N. R. pour qu'elles placent une barrière, ou des signaux à ce passage à niveau de manière à prévenir d'autres accidents semblables. Le mécanicien Lagrue, qui était en charge de la locomotive au moment de l'accident, a déclaré qu'il avait sonné sa cloche avant d'arriver à ce passage à niveau où l'automobile contenant Philias Decoste, sa femme Exilda et leur fille, Madeleine était en panne. Il lui est impossible d'arrêter le convoi après avoir aperçu l'automobile.